

INTRODUCTION : L'ORIGINE DES ÉCOLES ET COLLÈGES.

DES HISTOIRES PAS TRÈS NATURELLES

Un éminent professeur du Lycée Jules-Renard (André Bouchard) déclarait humoristiquement dans un Bulletin du Centre de Documentation et d'Information du Lycée qu' *Aucun texte n'infirme la thèse suivant laquelle Astérix le Gaulois aurait grandi en savoir et en sagesse dans une école de Noviodunum. Toutefois, en attendant plus ample érudition, il faut admettre la date de 1521 comme celle de la naissance du COLLEGE de NEVERS.* En réalité cette histoire du Lycée est un peu plus compliquée et commence au moins en 840.

Nevers n'a jamais été une ville très importante ni très riche, la mise en place des écoles puis du collège y a été difficile, et s'est faite avec du retard par rapport aux grandes villes universitaires. Les problèmes rencontrés au cours de son histoire, font très bien apparaître les crises qui ont marqué l'histoire de l'enseignement que nous appelons de nos jours "secondaire".

Cependant, pour bien la comprendre, il faut la situer par rapport à ce qui se passait dans le reste de la France (dans les limites actuelles) et par rapport aux origines et à l'évolution de la pédagogie et des systèmes d'enseignement. Et pour cela, il nous faut remonter aux premiers siècles de notre ère car, en ce domaine, nous pouvons parler de *nos ancêtres les Romains*.

LES ORIGINES LATINES

En effet, l'histoire de l'enseignement en France ne commence pas à *partir du néant*, mais à partir de l'héritage gallo-romain. Il existait chez nous un réseau d'écoles latines dont on peut citer parmi les plus florissantes : Marseille, Bordeaux et Autun, semblables à toutes celles de l'Empire Romain, mêmes programmes, mêmes méthodes, ce qui assurait l'unité culturelle de l'empire. ¹

Le Christianisme ne modifiera rien à ce système, on ne peut même pas lui imputer l'évolution des programmes vers plus de formalisme et l'abandon des arts du quadrivium, le dédain des sciences pratiques visant à contrôler le milieu physique et humain. Cette dégradation avait commencé avant que son influence ne s'étende et semble plutôt liée à la décadence économique et sociale de Rome et à l'abandon moral de toute ambition créatrice et de domination du monde. Le Christianisme ne fera qu'accompagner et renforcer cette tendance liée à l'état de la civilisation en occident.

Jusqu'au XVI^e siècle, les contestations, disputes et réformes diverses porteront sur les différents aspects du schéma éducatif hérité des romains et codifié par Martianus Capella au IV^e siècle ², mais jamais aucune formule nouvelle ne sera proposée.

Malgré les dangers idéologiques qu'ils pouvaient représenter pour elle, l'Eglise était persuadée, comme tout le monde, qu'il n'y avait aucune culture véritable en dehors des chefs d'œuvre de la littérature antique.

¹ Nous empruntons l'essentiel de ce qui suit au *Traité des Sciences pédagogiques* de Maurice Debesse et Gaston Mialaret, voir en particulier le tome 2 (*Histoire de la pédagogie*) cap. 2 (*Le Moyen-Âge*) de Arnould Classe.

² Capella (Martianus Mineus Felix), écrivain latin du Ve siècle de notre ère. Son œuvre, sorte d'encyclopédie, intitulée *Satyricon*, traite des sept arts libéraux : grammaire, dialectique, rhétorique, géométrie, arithmétique, astronomie et musique. C'est une compilation ayant pour sources, surtout Plin et Varron, qui servit pendant toute la dernière partie du Moyen-Âge de fondement pour l'enseignement des écoles et a pour cela une grande importance historique.

DU Ve AU VIIIe SIÈCLE.

Les premières invasions barbares (Goths, Burgondes etc...) ne changèrent rien au système des écoles. Certains de ces conquérants étaient déjà christianisés et latinisés et ils s'intégrèrent à la culture classique.

Avec l'invasion des Francs au Ve siècle, la culture fut presque entièrement détruite, toutes les écoles municipales disparurent. Quelques cathédrales et monastères gardèrent des foyers d'enseignement, mais en ces temps troublés, l'Eglise n'avait besoin pour son clergé, que d'un strict minimum de formation et considérait comme un luxe, même les études grammaticales.

La société mérovingienne, du VIe au VIIIe siècle, connut au moins à ses débuts, un rétablissement des études. C'était une société séculière à laquelle l'Eglise ne s'intégrait pas. Les cadres de l'Etat, les ministres et fonctionnaires, très nombreux et à tous les échelons, jusqu'aux villages, étaient des laïques, formés dans les écoles du palais et les écoles civiles de grammaire et rhétorique. Ils continuaient la tradition littéraire et politique de Rome. Les marchands et leurs commis étaient lettrés. L'écriture était indispensable, c'était la cursive romaine, écriture rapide, d'affaires, non calligraphiée. Il y avait donc de nombreuses écoles, même si nous n'en avons pas de trace directe dans l'histoire.

Avec la décadence de la société mérovingienne et la diminution continue des activités économiques et commerciales, ces écoles périclitèrent et disparurent.

Les écoles religieuses des églises et monastères compensèrent en partie cette disparition. Mais nous avons vu que l'Eglise était restée en dehors de la société civile à qui le clergé ne fournissait pas de fonctionnaires. La finalité de ces écoles était donc seulement de former ce clergé sans autre préoccupation que religieuse, ceci explique l'abandon de plus en plus grand d'une bonne partie des sept arts, et de tout ce qui se rapportait à la connaissance du monde et à l'activité pratique, scientifique et technique.

LA FORMATION DE LA DOCTRINE PÉDAGOGIQUE DE L'ÉGLISE.

Les écoles épiscopales

Le point de départ est l'œuvre de Saint Augustin (354-430), qui préconisait des écoles épiscopales pour la formation des prêtres, fondées sur les arts libéraux romains (il avait été professeur de rhétorique) mais revus et corrigés en fonction de cette finalité religieuse. Il créa même une sorte de séminaire où les futurs prêtres vivaient en communauté. Tous les éléments conservés des sept arts devaient être organisés et interprétés symboliquement ou allégoriquement pour déboucher sur l'enseignement de la foi et de l'éthique chrétiennes. Après quoi, commençait l'étude de l'Écriture Sainte.

Les écoles des couvents.

Dans la ligne idéologique de Saint Augustin, les couvents développèrent une formation des moines et religieuses et surtout des jeunes recrues souvent encore enfants, (*pueri oblati*). La population monacale augmenta considérablement en liaison avec l'insécurité économique et la conception augustiniennne du lien entre le péché d'une part, le corps et la vie terrestre et donc la connaissance du monde physique et humain, d'autre part, ce qui conduisait à la fuite de la vie réelle vers les couvents. Il faut tenir compte aussi de la croyance que la fin du monde était proche

³. C'est Saint Benoît de Murcie (480-547) qui fixe la norme de cette formation. Les religieux devaient consacrer une ou plusieurs heures suivant les jours à la lecture et méditation des textes sacrés. Ils devaient donc savoir lire (et éventuellement écrire), et comprendre le latin, avoir quelques connaissances générales pour pouvoir comprendre les textes et devaient étudier les

³ au XIe siècle on estime qu'il y avait plus d'un million de moines et de nones dans la chrétienté.

psaumes et le chant liturgique. Ces écoles claustrales eurent un certain succès et si elles ont sauvé l'Eglise du déclin spirituel, elles ont condamné l'éducation séculière, et retardé le développement des écoles et du savoir.

Le travail des érudits.

En application des idées augustinienes, des érudits fournirent aux écoles cléricales la matière d'enseignement, empruntée à l'Antiquité mais "triée et purifiée" selon la vision et la finalité chrétienne.

On utilisa des manuels anciens comme le *De institutione oratoria* de Quintilien ⁴ pour la rhétorique, l'*Ars Grammatica* de Donat ⁵ pour le latin élémentaire et pour le degré supérieur : l'*Institutio Grammatica* de Priscien ⁶.

Mais pour les autres matières d'enseignement et pour la philosophie en particulier, il fallait en refondre complètement le contenu. Parmi les érudits dont les œuvres servirent pour ce travail de compilation et d'interprétation, citons les plus utilisés dans les écoles jusqu'au XVI^e siècle : Boèce (480-524 environ) ⁷, traduisit en latin la plupart des traités de logique d'Aristote, mais seul son *De interpretatione* fut utilisé dans les écoles. Sa traduction des *Catégories* de Porphyre ⁸ influença énormément la pensée médiévale. Cassiodore (468-562) ⁹ écrivit l'*Institution des lettres humaines*, un cours complet sur les sept arts libéraux, et des manuels élémentaires pour chacun d'eux. Il contient un résumé des connaissances nécessaires à la formation théologique dans l'optique de Saint Augustin.

Ce sont les moines bénédictins qui réalisèrent et diffusèrent ce programme d'enseignement. Ce sont eux, aussi qui comme le faisait faire déjà Cassiodore, copièrent les manuscrits anciens et sauvèrent les principales œuvres de l'antiquité, qui resteront inconnues du Moyen Âge parce qu'elles ne correspondaient pas à ses besoins culturels et à son idéologie, mais seront redécouvertes plus tard par les humanistes.

Enfin, Isidore de Séville, (560-636) rédigea une sorte d'encyclopédie en vingt livres, les *Etymologies*. Elles contiennent une masse considérable de citations prises (sans référence) dans toutes les œuvres de l'antiquité et, (dans une perspective chrétienne), tout ce qu'il fallait savoir en rhétorique, droit, théologie, étymologie, histoire naturelle, arts plastiques, agriculture et guerre.

⁴ rhéteur latin du I^{er} siècle avant J-C, son ouvrage traite de la formation de l'orateur.

⁵ Aelius Donatus : grammairien latin du IV^e siècle après J-C. Son *Ars Grammatica* et ses autres œuvres furent (avec les Saintes Ecritures) les premiers livres imprimés. Il y en eut un nombre prodigieux d'éditions. Ce manuel de grammaire latine, rédigé sous forme de questions et réponses devait être appris par cœur par les élèves. Le mot donat était devenu un nom commun pour désigner un manuel de rudiments même s'il ne s'agissait pas de latin, par exemple, il existe un *Donat de la religion chrétienne*.

⁶ Priscianus, grammairien latin qui enseignait le latin à Constantinople au début du VI^e siècle après J-C. Son ouvrage en dix-huit livres, *Institutio Grammatica* est le traité de grammaire le plus complet que nous ait laissé l'antiquité. Il servit même à la rédaction des premières grammaires latines modernes. Il a laissé d'autres œuvres grammaticales ou littéraires.

⁷ Boèce, (Anicius Manlius Torquatus Severinus), homme d'état, philosophe et poète, fut attaché à la personne du roi goth Théodoric, il fut consul et prince du Sénat à Rome en 510 et exerça de nombreuses fonctions. Tombé en disgrâce, il fut exécuté à Pavie. Ses œuvres développent les idées d'Aristote et de Platon, Il a écrit des traités sur les sept arts qui nous donnent une image fidèle de la pensée grecque. Dans sa *Consolation philosophique* (livre V), il pose le problème de la prescience divine et de la liberté humaine, sujet de disputes jusqu'au Jansénisme.

⁸ de son nom véritable : Malchus, nommé Porphyre par son maître Longin, philosophe néo-platonicien (232-304), disciple d'Origène, d'Apollonius et de Plotin. Il écrivit de nombreux ouvrages sur Plotin, Platon et Pythagore. Dans son *Introduction aux catégories* connu par la traduction et les commentaires de Boèce, il pose le problème des universaux qui devait être le sujet de violentes controverses pendant tout le Moyen Âge.

⁹ Cassiodore (Magnus Aurelius) eut une carrière semblable à celle de Boèce, mais pour éviter son sort final, se retira en Calabre à Scyllacium, dans une sorte d'académie monastique libre qu'il avait fondée et s'y consacra à l'étude. Il faisait multiplier les copies de ses œuvres et des ouvrages anciens qu'il possédait dans sa bibliothèque qui était la plus belle de son temps.

Les moines irlandais et anglo-saxons.

Les premières écoles monastiques irlandaises apparurent au VI^e siècle. Moins influencé par Rome, leur programme était plus vaste, comprenait les classiques latins et l'étude du grec. Elles accueillèrent des laïcs et, très vite, dès le milieu du siècle, essaimèrent sur le continent. Il y eut deux vagues missionnaires principales en Europe, vers 600 puis vers 800. Ce sont eux qui ont réintroduit et sauvé la connaissance du grec en Occident.

En Angleterre, la première école cathédrale fut fondée à Canterbury en 669, puis les écoles claustrales se multiplièrent sur le modèle irlandais. C'est l'une d'elles (Yarrow), qui forma le premier grand théologien, historien et éducateur anglo-saxon : Bède le Vénérable, (672-735)¹⁰. Sur le modèle d'Isidore de Séville dont il s'inspire, il composa de nombreux manuels sur les différents arts libéraux, qui furent utilisés pendant des siècles dans toute l'Europe. C'est également lui qui dans son *De ratione temporum*, (manuel sur le calendrier) introduisit notre actuelle chronologie partant de la naissance du Christ et non plus de la création du monde. Et c'est dans l'école cathédrale d'York que fut formé Alcuin qui devait devenir le responsable de la politique scolaire de Charlemagne.

Signalons enfin le haut niveau atteint par les écoles des cloîtres féminins, qui exportèrent sur le continent, cette première forme d'éducation féminine.

Les nones et moines anglo-saxons continuèrent en Europe, le travail accompli par les moines irlandais et certains comme Boniface¹¹ et Alcuin appartiennent à la *Renaissance carolingienne*

LA RENAISSANCE CAROLINGIENNE.*La situation à l'époque de Charlemagne*

Dès le début du VIII^e siècle l'économie qui s'était maintenue, jusque là, tant bien que mal, s'était effondrée. Les conquêtes arabes avaient bloqué les échanges commerciaux extérieurs, la seule richesse restait l'agriculture ; le commerce intérieur était quasi inexistant. De plus les troubles et les guerres avaient précipité le désastre culturel. Charles Martel, en arrêtant les arabes à Poitiers avait aussi brûlé les villes du midi les plus florissantes, faisant disparaître tout ce qui restait d'organisation municipale et commerciale. Même l'église avait été ébranlée et une grande partie de ses écoles avaient disparu. À l'époque de son fils, Pépin-le-Bref et des autres "Peppinides", on peut dire que les rois, les maires du palais, les nobles et le peuple étaient illettrés (ni Pépin ni Charlemagne ne savaient écrire). Le clergé séculier était grossier et inculte. Mêmes les évêques et les cloîtres furent entraînés à partir du VII^e siècle dans les luttes politiques et la décadence intellectuelle.

Il restait cependant dans l'Eglise, quelques foyers de culture mais d'une valeur limitée notamment dans les pays les plus proches de Rome où la conception de l'enseignement des clercs était très semblable à celle qu'avait définie le pape Grégoire le Grand (540-604) : le chant liturgique, la lecture et l'écriture, le Nouveau Testament et les Psaumes, à l'exclusion de tout le reste des arts libéraux. Encore faut-il ajouter que le latin des gens d'église était très corrompu par rapport au latin classique.

La société civile, purement agricole et militaire, parlait une langue qui s'éloignait de plus en plus du latin et elle n'avait que faire de la culture. L'administration royale n'ayant plus de bureaucratie, n'avait plus besoin de lettrés. Les quelques clercs nécessaires lui étaient fournis par l'Eglise.

¹⁰ Bède le Vénérable, son ouvrage le plus important est son *Histoire Ecclésiastique* en cinq livres commençant en 60 avant J-C et se terminant en 731, il a aussi écrit des *Commentaires sur l'Écriture Sainte*, un *Manuel de dialectique*, un traité : *De sex aetatibus mundi*, et un *Martyrologue*.

¹¹ évangéliste de l'Allemagne, il s'appelait Winfrid et prit le nom de Bonifacius, c'est lui qui sacra Pépin, roi des Francs en 752. Il laissa des œuvres littéraires importantes.

Le dessein de Charlemagne.

Dès le début du VII^e siècle Grégoire le Grand puis ses successeurs avaient commencé à établir la puissance de la papauté, en s'efforçant de centraliser l'Eglise et de l'organiser d'une façon étatique, en se rendant indépendants de l'Empire d'Orient et en s'appuyant sur l'Austrasie et les Carolingiens. Avec Charlemagne, l'idéal du Roi devient celui de faire régner ici-bas les préceptes divins et donc de gouverner avec l'Eglise. L'Empereur est le délégué temporel du Pape, ces deux autorités, quoique distinctes, doivent être aussi unies que l'âme l'est au corps, ainsi que le disait Saint Augustin.

Or l'Eglise, en Europe occidentale, est tombée dans une sorte de barbarie. Son latin, son chant liturgique, son écriture, ses mœurs, sont corrompues. Pour Charlemagne, l'organisation solide de l'Etat, conçu sur le modèle de l'Eglise, est liée à la réforme intellectuelle et morale du clergé. Cela d'autant plus que celui-ci devait lui fournir le personnel nécessaire à son administration. Il pensait également former un personnel laïc en le faisant instruire dans les écoles de l'Eglise.

Pour cela il réclame une organisation sévère des études, avec, dans chaque diocèse, des écoles élémentaires ou paroissiales et des écoles supérieures, cathédrales ou abbatiales. Il impose les règles du chant et l'écriture carolingienne, l'étude des livres saints et des lettres antiques, et le retour à un latin classique qui devait être la langue officielle de l'Etat.

On en voit les conséquences, à savoir : le quasi-monopole de l'Eglise sur l'enseignement ; le fossé de plus en plus profond et en quelque sorte institutionnalisé entre la langue officielle devenue une langue morte, figée sur le modèle "cicéronien", et le latin vivant et populaire qui évoluera de plus en plus vite en s'éloignant de lui et enfin la constitution d'une caste religieuse ou formée par l'Eglise, ayant un grand prestige par l'usage d'une langue incompréhensible à la plupart des gens, disposant de tous les instruments de la culture et de l'administration (puisqu'elle impose sa langue et sa culture), et influençant toute la société.

ENSEIGNER QUOI ET COMMENT ?

La réforme de Charlemagne donna un élan aux études, mais le contenu n'en fut guère changé. Jusqu'au XIII^e siècle environ, les différentes écoles enseignaient en principe les *sept arts libéraux* divisés en deux "cycles", le *trivium* et le *quadrivium*. Le trivium comprenait la grammaire (latine), la dialectique et la rhétorique ; le quadrivium : la musique, l'arithmétique, la géométrie (ou mathématiques) et l'astronomie.

Telle était alors l'encyclopédie des sciences humaines et encore la plupart d'entre elles se bornaient-elles aux plus simples éléments. La musique par exemple n'était autre chose que le plain-chant et ce que l'on appelait mathématiques et astronomie ne consistait guère que dans l'art de connaître le Comput ecclésiastique ¹².

Raban Maur ¹³ (776-836) justifiait ainsi ce choix : *Ce que nous trouvons en eux d'utile, nous devons l'exploiter pour notre foi et nous devons écarter tout ce qui est inutile pour le service, l'amour et le culte de Dieu.* Ce principe sera communément admis jusqu'au XVIII^e siècle.

En réalité, la plupart des écoles n'enseignaient que le trivium. (Ce sera aussi le cas des collèges à partir du XIII^e siècle et jusqu'au XVI^e siècle inclus, comme nous le verrons plus loin) et négligeaient complètement le quadrivium..

¹² Brancherot : *Praelectiones Philosophicae* , Clermont-Ferrand, 1849, T.3, p. 272.

¹³ Raban Maur (Rabanus Maurus ou Hrabanus) savant bénédictin et prélat allemand né à Mayence, mort à Winkel. Il fut élevé dans l'abbaye de Fulda et envoyé à Tours en 802, auprès d'Alcuin, retourna à Fulda en 804 et en devint abbé en 822, se retira en 842 au prieuré de Saint-Pierre puis devint archevêque de Mayence en 847. Il écrivit (à Fulda) un *De institutione clericorum*, inspiré de saint Augustin. Ce fut le premier et presque le seul ouvrage de pédagogie jusqu'au XIII^e siècle. Il avait fait de Fulda la plus célèbre des écoles d'Allemagne et fut surnommé *Præceptor Germaniæ*. Philosophe nominaliste, il écrivit une sorte d'encyclopédie *De Universo libri XXII* et un glossaire de l'écriture sainte, latin-allemand.

Quoi qu'il en soit, les efforts de Charlemagne et des savants qui le secondèrent, n'eurent que des résultats passagers. Le goût des études, un instant ranimé, ne tarda pas à disparaître au milieu des troubles et des discordes civiles qui signalèrent le règne de ses faibles successeurs ; et ainsi malgré la protection qu'ils ne cessèrent à son exemple, d'accorder aux sciences, elles furent encore contraintes de se renfermer dans les cloîtres ¹⁴.

Cette période offre très peu de noms célèbres dans les sciences. Il faut cependant citer le moine Gerbert, né vers 935/940 dans le diocèse de Saint-Flour qui fit profession à Aurillac puis alla étudier en Espagne, à Séville et à Cordoue. Il y connut les œuvres d'Aristote et étudia surtout l'arithmétique et la cosmographie. Il était considéré comme le plus grand savant de son époque. Il occupa divers postes ecclésiastiques et fut même pendant un certain temps écolâtre à Reims. Il devint pape en 999 sous le nom de Sylvestre II et régna trois ans seulement mais réussit à imposer aux princes chrétiens la *Trêve et la Paix de Dieu*. Il introduisit en Occident les chiffres arabes et laissa des œuvres importantes dont *De la formation des évêques, Du corps et du sang du Christ*, un ouvrage de logique, *De l'usage de la Raison et du Raisonnement* et deux de mathématiques, *Sur l'abaque*, et *Sur les nombres*.

Malgré l'effort de "scolarisation", fait par Charlemagne et ses successeurs, les guerres et les troubles divers avaient ruiné les écoles ; le savoir s'était de nouveau réfugié dans les couvents jusqu'au XIe siècle.

Vers le milieu du XIe siècle les connaissances et les études reçurent un nouvel élan sous l'influence des Arabes, des Maures d'Espagne, des Sarrazins de Palestine et des Grecs de Byzance. On a pu parler à ce propos d'une petite "renaissance" en Occident. Quelques chaires publiques de Philosophie furent créées et attirèrent beaucoup d'écoliers. Citons comme exemple, l'enseignement du plus grand savant de ce temps, Abélard. Né en 1079 au bourg du Paillet, près de Nantes, mort à l'Abbaye de Saint - Marcel près de Chalon-sur-Saône en 1142, Pierre surnommé Abélard ou Abailard (surnom de signification inconnue) fut élève de deux fameux docteurs, Roscelin et Guillaume de Champeaux. Il devint vite leur rival. À 22 ans il ouvrit une école et enseigna à Melun, Corbeil puis à Paris sur la montagne Sainte-Geneviève, avec un succès extraordinaire : *de toutes parts on quittait, pour suivre ses leçons, les autres professeurs qui plus d'une fois descendirent eux-mêmes de leurs chaires pour aller l'entendre* ¹⁵.

Son succès et la hardiesse de ses thèses lui valurent de nombreux conflits dont il a laissé le récit dans son *Historia Calamitatum*.

Il entreprit d'établir un rationalisme par lequel il voulait soumettre la foi à la raison. Il fut condamné une première fois par le Concile de Soissons en 1121 et son ouvrage *Introduction à la Théologie*, jeté au feu. Il se retira de Paris et fonda un couvent nommé *Le Paraclét* près de Nogent-sur-Seine. À nouveau accusé d'hérésie par Saint Bernard, il fut condamné par le Concile de Sens en 1140 et par le Pape Innocent XI. Il se réfugia alors à l'Abbaye de Cluny, puis se retira à l'Abbaye de Saint - Marcel où il mourut ¹⁶.

COMMENT FONCTIONNAIENT LES ÉCOLES ?

Dans les écoles « cathédrales ou abbatiales », précurseurs des collèges, en principe, chaque élève payait une petite somme, plus importante pour les pensionnaires qui logeaient au logis du maître (qui servait aussi d'école). Mais les gains devaient être maigres. L'argent était rare et la plupart des gens pauvres.

Le Nivernais connaissait souvent la misère. Par exemple l'évêque de Nevers, Guillaume de Saint - Lazare, (un précurseur de Coluche), ouvrit vers 1230 un "*restau du cœur* " où il nourrissait

¹⁴ Brancherot : *Praelectiones Philosophicae* , même page.

¹⁵ibidem p. 281

¹⁶ Sur Abélard, voir Ch. de Rémusat, *Abélard, sa vie, sa philosophie et sa théologie*, Paris 1845

chaque jour plus de deux mille pauvres. Par la suite, ceux-ci devinrent si nombreux et gênants qu'on créa la fonction de chasse pauvres, ce qui donna du moins du travail à quelques chômeurs.

Quant aux livres, ils étaient quasiment inexistants. À l'époque où les sultans musulmans établissaient d'immenses bibliothèques publiques (comme celle de Cordoue qui possédait plus de trois cent mille volumes), en chrétienté, il n'y avait que les bibliothèques des monastères, bien pauvres et fermées au public.

Saint Louis au retour d'une croisade fit copier quelques ouvrages religieux qu'il enferma dans le trésor de la Sainte - Chapelle. Ce fut le début de notre Bibliothèque Nationale. Au XIIe et XIIIe siècle on écrivit quelques traités à l'usage des écoles. Mais qui en possédait des copies (manuscrites)? Sûrement pas les pauvres maîtres d'école de Nevers. Que pouvaient-ils donc enseigner ?. Il faudra attendre le XVIe siècle pour que, grâce à l'invention de l'imprimerie, les ouvrages se multiplient et deviennent d'un prix abordable.

Jusque là, c'était des biens précieux et rares. *Les livres en ce temps-là étaient encore en petit nombre, presque tous manuscrits et d'un gros volume. On ne pouvait les mettre aux mains des écoliers ; ils étaient assujettis sur des pupitres dans une salle à part, où on allait les consulter. Lorsque les classes vquaient, ils étaient fermés sans quitter les pupitres, et une chaîne passée par dessus avec un cadenas au bout de chaque rangée empêchait de les ouvrir.*¹⁷ . Cette pratique était encore en usage au moins jusqu'au XVe siècle, comme on le verra à propos du collège de Hubant.

LE RENOUVEAU DU XIIIe SIÈCLE.

Il fallut attendre le XIIIe siècle pour qu'un nouvel élan fût donné aux études. On découvrit alors les œuvres "quasi-complètes" (physique, biologie, astronomie, éthique, politique, dialectique et poétique) d'Aristote dont on ne connaissait, jusque-là, que la logique. Cette découverte se fit encore grâce à l'apport de la culture arabe et de la culture hébraïque (la civilisation judéo-arabe d'Andalousie). Aristote devint le grand docteur, dont l'autorité fut indiscutable jusqu'au XVIe siècle et écrasa toute recherche et toute réflexion.

Au XIIIe siècle apparurent les premières Universités. Parmi les plus célèbres, citons celles de Salamanque (fondée en 1239), Paris (la Sorbonne fondée en 1257 par Robert de Sorbon, *pour faciliter aux écoliers pauvres les études théologiques*), Oxford, Cambridge (1284), Cologne (1388) et Naples. Elles attirèrent de nombreux écoliers et suscitérent un renouveau des écoles. Deux ordres religieux voués à l'enseignement, les Frères Mineurs créés par Saint François et les Frères Prêcheurs, créés par Saint Dominique contribuèrent à ce renouveau et entrèrent parfois en compétition avec les universités.

Mais la philosophie était toujours la servante de la théologie, elle préparait à défendre la religion, à montrer la conformité des dogmes avec les enseignements de la raison.

Les sept arts libéraux restaient la base de tout enseignement et leur contenu n'avait guère changé depuis Charlemagne et Alcuin (qui fut le véritable responsable de sa politique culturelle à Aix-la-Chapelle de 781 à 793). Ils restaient divisés en deux groupes, le *trivium* et le *quadrivium*. Ce dernier fut longtemps réservé à une petite élite destinée à occuper les fonctions supérieures de l'Eglise. Dans la plupart des écoles, on n'enseignait que le trivium qui comprenait : la grammaire, la rhétorique et la dialectique. On étudiait surtout la grammaire dans les manuels de Cassiodore, Bède le Vénérable et plus tard de Donat, quelques œuvres de Virgile, de Prudence et de Quintilien pour la rhétorique, de Boèce et de Cassiodore pour la dialectique.

Le quadrivium qui regroupait théoriquement les *artes reales* ou *physica* (connaissances relatives aux choses : espace, nombres, astres et sons) négligeait en fait le réel. Il était composé de la musique, arithmétique, géométrie et astronomie. Mais l'arithmétique était associée à la théorie musicale (essentiellement le plain-chant) et à l'étude du comput pour la fixation de la date de Pâques et des fêtes mobiles. Elle visait à découvrir les vertus mystiques des nombres et le sens allégorique de leurs rapports et à interpréter certains passages de la Bible, où les nombres

¹⁷J.Quicherat. *Histoire de Sainte-Barbe, Communauté, Institution*. éd.Hachette, Paris 1860, tome 1, p.39.

occupent une grande place La géométrie relevait plutôt de la géographie et de la cosmographie, d'après les livres de Plin l'Ancien et de Solin. Elle recherchait les formes parfaites et imparfaites, symboles des niveaux de perfection morale, et servait à comprendre la construction du Temple de Jérusalem. Quant à l'astronomie, elle servait pour le comput et au reste ressemblait plutôt à une vague astrologie symbolique (relations entre les astres et les hommes : pré-causalité). Les études supérieures de théologie comportaient l'étude de la Bible (la Vulgate et seulement d'après les commentaires des Pères de l'Eglise), des *Moralia* de Grégoire I^{er} et du *De catechizandis rudibus* de Saint Augustin. Comme nous l'avons cité plus haut, Raban Maur (776-836) justifie ainsi ce choix : *Ce que nous trouvons en eux d'utile, nous devons l'exploiter pour notre foi et nous devons écarter tout ce qui est inutile pour le service, l'amour et le culte de Dieu.*

On se méfie même du trivium, la dialectique n'est qu'abordée, (elle pourrait être dangereuse pour la foi), la rhétorique n'a pour but que de comprendre les textes sacrés. La grammaire, art par excellence à cette époque, n'est pas étudiée pour elle-même ni pour apprendre un latin correct (comme le voulait Charlemagne), mais pour faire des interprétations mystiques ou allégoriques de la langue afin d'illustrer ou confirmer les dogmes. Les ouvrages sont remplis d'erreurs, d'interprétations fausses et hors de tout contexte (C'est ainsi que par suite d'un contre - sens sur les textes latins ou grecs, on croyait qu'Alcibiade, fameux général grec, était une femme : voir Villon et la Ballade des Dames du temps jadis). D'ailleurs le latin qu'on étudie est surtout le latin liturgique, et celui des textes sacrés et de leurs commentaires et non les auteurs classiques.

LES COLLÈGES DU XIII^e au XVI^e SIÈCLE.

Les premiers collèges ont dû apparaître au plus tôt au XIII^e ou au début du XIV^e siècle. Ils ne furent que des petites maisons de charité où quelques écoliers pauvres d'une même ville, d'un même diocèse, d'une même province, trouvaient le gîte et la nourriture, jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu leurs grades ¹⁸. Ceux qui étaient admis à jouir de ce bienfait s'appelaient boursiers ¹⁹.

À cette époque le nombre des collégiens était très faible, ils formaient une fraction imperceptible du peuple universitaire ²⁰. Les écoliers, d'ordinaire, vivaient chez leurs parents. Dans les villes un peu plus importantes, les écoliers venant d'ailleurs avaient des situations très variées, les uns livrés à eux-mêmes, les autres associés par chambrées sous des chefs de leur choix, d'autres enfin tenus en pension par les maîtres qui les instruisaient ²¹. Les seuls cours publics étaient ceux de philosophie. Jusqu'à ce qu'on fût en état d'y être admis, on allait apprendre chez les professeurs ²².

Au collège, en principe, il n'y avait pas de cours, Mais à la fin du XIV^e siècle, l'exercice des classes fut institué dans quelques collèges avec un succès qui amena presque tous les autres à les imiter. Des professeurs de latin donnèrent à heure fixe des leçons, où purent assister les écoliers du dehors. Bientôt on reçut à demeure dans les collèges, sous le même toit et à la même table que les boursiers, ceux de ces écoliers qui pouvaient payer pension ²³.

Au cours du XIV^e siècle la population des collèges s'accrut au point que l'on vit s'établir sous le nom de pédagogies ²⁴, des maisons qui étaient des sortes de pensionnats payants dont les pensionnaires suivaient les cours du collège voisin. Par exemple, Geoffroi Lenormant qui dirigeait la section de grammaire au collège de Navarre à Paris et son frère, Jean, qui en était le principal et le régent des artiens, c'est-à-dire le directeur de la section de philosophie, reçurent tant d'élèves que ne pouvant les loger tous à Navarre, ils furent obligés de convertir en pédagogies cinq ou six

¹⁸ à ce propos voir le chapitre sur les idées pédagogiques au début du XVIII^e siècle pour le rappel que fait Rollin de cette finalité première des collèges.

¹⁹ J.Quicherat *Histoire de Sainte-Barbe, Collège, Communauté, Institution*. Tome 1 p. 1/2.

²⁰ *ibid.*

²¹ *ibid.*

²² *ibid.*

²³ *id.*p.2.

²⁴ *id.*p.2.

maisons contiguës. Cette annexe devait être à leur charge, mais ils obtinrent la permission d'amener leurs élèves au réfectoire aussi bien qu'aux classes du collège. On leur accorda même de percer une porte pour introduire les enfants sans avoir à les faire passer par la rue ²⁵.

Vers 1454, ce Collège de Navarre, le plus considérable de l'Université, contenait soixante-dix boursiers, dont vingt se livraient à l'étude de la théologie. Ceux-ci formaient la première division de l'établissement. C'étaient des hommes mûrs, presque tous prêtres et mêmes bénéficiers ²⁶.

Notons que l'usage voulait que les collèges portassent le nom soit de leur fondateur, soit celui du pays dont ils recevaient les boursiers. Le Collège Sainte-Barbe fondé en 1460, fut le premier à porter le nom d'un saint (une sainte en l'occurrence) et à n'avoir aucune dotation, ses ressources devant provenir uniquement des pensions payées par les élèves ²⁷.

UN EXEMPLE NIVERNAIS : LE COLLÈGE DE HUBANT ou de l'AVE-MARIA à PARIS

Voici un exemple caractéristique de ces collèges, le Collège de Hubant ou de l'AVE-MARIA fondé au début du XVe siècle dans l'esprit de ces "maisons de charité" ²⁸.

Le fondateur en fut un homme d'origine populaire, Jean né à Hubant (hameau de la commune de Grenois près de Brinon-sur-Beuvron dans la région de Varzy. D'où son appellation habituelle de Jean de Hubant). Il put faire des études grâce à une bourse et devint conseiller au Parlement de Paris ²⁹. Devenu relativement riche, très pieux et voulant en quelque sorte faire partager à ses concitoyens la chance qu'il avait eu de faire des études malgré la pauvreté de ses parents, il fonda en 1336 (ou 1339) un Collège, dans l'Enclos Sainte-Geneviève à Paris ³⁰. Les bâtiments occupaient l'emplacement actuel des immeubles portant les numéros 45 et 47 Rue de-la-Montagne-Sainte-Geneviève. Lui-même mourut en 1350 et fut enseveli dans la chapelle du Collège.

Le Collège eut une vie chaotique, tomba plusieurs fois en décadence, fut finalement annexé au Collège Louis-le-Grand en 1763, puis comme pour tous les Collèges, ses biens furent nationalisés et vendus sous la Révolution.

Ses statuts définitifs, (ils furent plusieurs fois remaniés) datent de 1346 et spécifient que le Maître, le Chapelain et la plupart des boursiers devaient être recrutés dans la province du Nivernois, à Hubant ou dans les paroisses circonvoisines.

Au départ, en 1336, il devait héberger 1 maître, 1 chapelain et 6 pauvres écoliers. En 1339, il fut prévu d'y ajouter 2 boursiers choisis par l'Abbé de Sainte-Geneviève et originaires du diocèse de Sens et en 1346, 6 *bénéficiaires*, boursiers surnuméraires n'ayant pas les mêmes avantages que les autres, comme on le verra plus loin.

Ces statuts prévoient que le Maître (magister, primarius ou principalis) ne doit pas faire de cours mais vivre jour et nuit avec ses élèves, les accompagner dans les écoles du quartier latin pour y suivre les leçons et au retour, leur servir de répétiteur et les faire travailler. Il doit aussi les accompagner à tous les offices religieux.

Le Chapelain, en plus de ses fonctions religieuses, a en charge la gestion financière et matérielle du Collège. Il doit suppléer le Maître et le remplacer en cas d'absence. Une sentence du Présidial de Saint-Pierre le Moutier, en date du 15 juillet 1671 nous donne le nom de Messire Charles Geoffroy, maître ès-arts, prêtre, chapelain du collège de l'Ave Maria de la ville de Paris ³¹.

Ces deux "responsables" doivent aussi se surveiller l'un, l'autre.

²⁵ id.p.6.

²⁶ ibid.

²⁷ id.p.9.

²⁸ Nous suivons ici : Baron R. *Une fondation nivernaise à Paris, Le Collège de Hubant ou de l'Ave-Maria*, AD, manuscrit 103, 73 p., daté du 2 avril 1974. Voir aussi Gabriel A. L. *Student life in AVE_MARIA College. Medioeval Paris (History and Chartulary of the College)* publié in *Medioeval Studies* n°XIV, The University of Notre-Dame, Indiana, 1955 et Abbé Lebeuf, *Histoire de la Ville et du Diocèse de Paris*

²⁹ Edouard Maugis *Histoire du Parlement de Paris de l'avènement des Rois Valois à la mort d'Henri IV* Paris 1916, 3 vol.

³⁰ Crevier *Histoire de l'Université de Paris depuis ses origines jusqu'en 1600*.

Il est prévu un serviteur, en l'occurrence, une vieille femme.

Le Maître et le Chapelain ont interdiction de recevoir des élèves, le moindre salaire ou la moindre gratification. De même, ils ne peuvent recevoir au Collège, en plus des boursiers, des pensionnaires payants.

Le "Conseil d'Administration" chargé de contrôler la bonne marche du Collège, est composé de l'Abbé de Sainte-Geneviève, de diverses autorités et même du doyen de la Sainte-Chapelle.

Les six boursiers devaient être nés de légitime mariage, et issus de parents libres (les serfs n'avaient pas le droit de devenir clercs à moins d'être affranchis).

Ils devaient être âgés de huit à neuf ans au moins, et seize ans au plus et originaires de Hubant ou des paroisses alentour à moins de cinq lieues de la Tour de Hubant. Il ne devait pas y en avoir deux de la même famille ou du même village. Faute de candidats suffisants, le recrutement pouvait être étendu aux diocèses de Nevers, d'Auxerre ou de Paris ou autres, dépendant de l'Archevêché de Sens. Notons que si Hubant faisait partie du diocèse de Nevers, des paroisses voisines appartenaient à d'autres diocèses comme Varzy (diocèse d'Auxerre) et Corbigny (diocèse d'Autun).

C'est l'Abbé ou Prieur de Saint-Martin de Nevers (dont dépendaient plusieurs cures de la région de Hubant) qui avait le droit de présenter des candidats boursiers ou à défaut, les curés des paroisses intéressées. Chaque année, le chapelain se rendait chez le Prieur de Saint-Martin ou les curés qui avaient fait des propositions, et ramenait les candidats à Paris. Leur admission était prononcée par l'Abbé de Sainte-Geneviève qui ne pouvait les refuser qu'en cas de difformité physique ou s'ils avaient plus de seize ans.

De toutes manières, les boursiers n'étaient pas conservés au Collège au-delà de la Saint-Jean d'été suivant leur seizième anniversaire. À cet âge, selon le fondateur, finissait le temps d'innocence et commençait celui du mal et on ne pouvait les garder dans un collège consacré à la Vierge. Mais le Collège les aidait à poursuivre leurs études à l'Université.

De même si un enfant paraissait incapable de profiter des études "libérales", on tâchait de lui faire apprendre un métier avant de lui laisser quitter le Collège.

Le programme des études était divisé en trois classes, mais un enfant pouvait passer plusieurs années dans la même classe. Il ne pouvait être admis dans la classe supérieure avant d'avoir appris tout le programme.

À titre d'exemple voici le contenu de la Première Classe : apprendre (par cœur) les antiennes, oraisons, répons et prières de la Vierge et du Saint Patron personnel ; savoir lire les litanies, les sept psaumes, les heures de la Vierge, les vigiles des morts etc. ; apprendre à écrire et à chanter (au moins un mode de plain-chant) ; avoir des connaissances grammaticales (latines) suffisantes pour pouvoir commencer à 12 ans au plus tard, les études de logique.

Le fondateur avait donné au Collège tous les livres qu'il possédait et qui pouvaient être utiles aux enfants, ce qui était un don précieux étant donné la rareté et la cherté des livres. La bibliothèque contenait une cinquantaine de volumes ³² en plus des missels et autres livres de la chapelle. C'étaient des livres de grammaire, logique, dialectique, gloses, 1 de physique, 1 de métaphysique et 1 de savoir-vivre.

Le règlement du Collège précise que ces volumes doivent, pour la plupart (les plus usuels), être attachés par des chaînes de fer sur les pupitres de la salle d'étude. Le "semainier" doit faire un rapport chaque samedi sur leur état. En cas de déprédation, l'auteur sera puni du fouet. S'il reste inconnu, tous les élèves seront fouettés. De toutes manières le volume devra être remplacé aux frais des parents. Notons que c'est le seul cas de châtement corporel prévu par ce règlement. Ceci nous donne une juste idée de la valeur des livres.

Notons quelques détails de la vie matérielle.

³¹ Présidial de Saint-Pierre le Moutier, sentence en faveur de messire François Boizot, prêtre, qui est maintenu et gardé en possession et jouissance du prieuré-cure de Saint-Hilaire de Challement : AD série 1B 249 - 1671

³² Pellequin (Melle) Elisabeth *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* Tome CVII (années 1957-48) p. 68 à 73.

Les "bénéficiaires", nous l'avons vu, ont moins d'avantages que les boursiers, ils mangent avant et à part des boursiers, et leur ration de nourriture et de vin est moindre, ils reçoivent des vêtements usagés.

Nourriture : le matin et le soir, un peu de pain, Aux deux principaux repas, pain à volonté, une soupe, de la viande et du vin.

La viande, depuis la Saint-Jean d'été jusqu'avant le Carnaval, période où la viande est abondante et bon marché, consiste en un morceau de mouton ou de porc de bonne qualité pour quatre ou six rationnaires, le reste de l'année c'est du lard ou des salaisons, trois fois par semaine, et du fromage les autres jours. Le Maître et le Chapelain ont droit à une ration double.

Il est prévu aux deux repas, une pinte de vin mélangé d'eau pour trois ou quatre enfants, une pinte pour le Maître et le Chapelain et une chopine pour le serviteur.

Les jours de fête on servira des viandes rôties.

Vêtements. Le collège en fournit une partie, à savoir : une longue robe brune à capuchon, portée sur une cotte, qui doivent être changées chaque semaine. Chaque boursier en reçoit une neuve chaque année à la Toussaint. Et, à Pâques il reçoit une supertunicale, robe plus légère pour l'été. Il reçoit aussi deux paires de souliers ou caligae, quatre de solutares (sortes de sandales comme en portent les moines), le Collège fournit aussi les couettes et les couvertures. Notons que les enfants couchent à deux dans un lit dont le chevet est surélevé Les familles doivent fournir des chemises blanches qui sont changées chaque samedi, des vêtements de dessous et notamment, pour l'hiver, le blanchet ou corset, les draps de lit ou linteamenta changés tous les quinze jours, les nappes et serviettes changées chaque semaine, il en faut deux, une pour la table et l'autre pour les mains.

Nous avons signalé que ce collège, peut-être à cause des précautions tatillonnes prises par le fondateur, certainement faute de ressources suffisantes, et par suite de l'incurie ou de la malhonnêteté de certains de ses Maîtres, périclita à plusieurs reprises. À une certaine époque, il n'accueillait plus que deux boursiers, encore étaient-ils parisiens. Les autres dispositions des statuts ne furent pas davantage respectées. Comme dans tous les collèges un enseignement dut y être organisé au quatorzième ou quinzième siècle, car nous voyons qu'après 1543, un humaniste célèbre, Ramus (Pierre de la Ramée)³³ y enseigna les mathématiques et la littérature.

Nota Bene Au début du XVIe siècle, dans certains textes et documents, *par l'effet des réminiscences classiques, les collèges commencèrent à s'appeler des gymnases et les universités, des académies*³⁴. Ceci fut surtout vrai dans les pays protestants³⁵.

CE QU'ÉTAIT UN COLLÈGE VERS 1527.

Dans l'ouvrage déjà cité de Quicherat sur le Collège Sainte-Barbe, le chapitre IX du tome 1 est consacré à faire le *Tableau d'un collège vers l'an 1500 - Les maîtres et les élèves - Les divertissements - La discipline - La propreté*³⁶.

Nous nous contenterons de relever, dans cet ouvrage qui fait référence en la matière, les traits principaux. Ceci nous permettra de comprendre ce que pouvait être, en plus modeste, le primitif collège de Nevers, établi en 1527 et pour lequel nous n'avons aucun détail matériel.

³³ voir plus loin, chapitre sur les Idées pédagogiques au XVIe siècle.

³⁴ Quicherat, op. cit. p.10. Voir à ce propos le chapitre concernant les idées pédagogiques au début du XVIe siècle.

³⁵ Voir le chapitre sur la Réforme et les Idées pédagogiques au XVIe siècle.

³⁶ Quicherat op. cit. .p.73 à 82. Quicherat s'appuie sur :

Du Boulay, *Histoire de l'Université* tomes V et VI;

Estienne Pasquier, *Recherches sur la France*, I.IX, chap.XVII;

Buchanan, *Quam misera sit conditio docentium litteras humaniores Lutetiae*, Oeuvres Complètes, tome II, p.21;

Thurot, *De l'organisation de l'enseignement dans l'Université de Paris au moyen âge*, p.38 et suivantes.

Gouget, *Mémoire historique sur le Collège royal de France*, part.II, p.178;

Richer, *Historia academiae parisiensis* (Ms suppl. lat. de la B.N., I, III, c.XIII.

Autres sources citées plus loin.

LA POPULATION DES COLLÈGES.

La structure de ces établissements était beaucoup plus complexe que celle de nos lycées et collèges et les pouvoirs, morcelés et croisés.

Les *boursiers* étaient presque les égaux du principal qui ne les gouvernait qu'en prenant avis d'un conseil formé de plusieurs d'entre eux. Ce conseil représentait *la plus saine partie de la communauté*.

Les *convicteurs* ou *portionistes* (internes) lui étaient plus soumis car il avait sur eux une sorte de délégation d'autorité paternelle de leurs parents, mais en fait c'étaient plutôt les professeurs ou régents qui l'exerçaient.

Les *caméristes*, jeunes gens riches, travaillaient sous la direction d'un *pédagogue* ou précepteur particulier (Voir plus loin l'exemple de Montaigne). Le principal leur fournissait le local, l'instruction de ses classes et le feu pour leur cuisine. Ils se faisaient servir et se nourrissaient à leurs frais. Certains pédagogues pouvaient avoir cinq, six élèves ou plus et parfois engageaient un aide. Ainsi se créaient dans le collège des sortes de petits pensionnats particuliers.

Il y avait aussi des externes libres qui n'avaient affaire qu'avec les régents dont ils suivaient les cours et à qui ils payaient une rétribution convenue au début de chaque année. On les appelait les *martinets*. Ils n'avaient affaire au principal qu'au moment de passer l'examen de bachelier ou de se présenter à la maîtrise : ils allaient alors se faire délivrer par lui, sur l'attestation de leur professeur, et moyennant finances, un certificat d'études. Mais s'ils ne se présentaient pas à un examen, ils pouvaient (sauf fautes de discipline graves), fréquenter un collège (ou même plusieurs à la fois, comme ce fut le cas à Paris) pendant plusieurs années, sans que le principal les connaisse.

C'était le cas des *galoches*, sortes de collégiens professionnels, dont les études ne finissaient jamais et qui fréquentaient les cours de divers régents, souvent sans leur payer de rétribution, avec leur autorisation, les professeurs étant sans doute flattés d'avoir parmi leurs élèves ces étudiants très âgés, à la tête parfois couverte de cheveux blancs ³⁷. On les appelait *galoches* à cause des "patins" ou "galoches" qu'ils portaient en hiver pour garder les pieds secs à travers les boues du quartier latin.

Turba gallochiferum ferratis pedibus ibat : Galoches pieds – ferrés y couroient à grand' bandes ³⁸.

Enfin il y avait les *domestiques*, ceux du collège, ceux des caméristes et ceux des régents, garçons pauvres qui faisaient ce métier pour l'avantage d'apprendre çà et là quelques bribes de latin ou de philosophie, en suivant gratuitement les cours des divers régents au hasard de leurs temps libres ³⁹. Les romans picaresques espagnols de cette époque nous montrent même que certains étudiants riches se faisaient accompagner dans les cours par un domestique chargé de prendre pour eux des notes. Rappelons que les livres étant rares, les étudiants ne pouvaient travailler que sur les notes et citations de textes prises en cours.

L'AMBIANCE DE VIE DU COLLÈGE

Le principal qui devait maintenir l'ordre dans ce peuple très hétérogène, tout en enseignant lui-même, dans son collège ou dans une chaire supérieure, avait donc une tâche très difficile d'autant plus que les régents prenaient souvent parti pour les élèves et participaient à leurs "émeutes". Le seul auxiliaire sur lequel il pouvait compter pour le seconder était le *portier*, gardien

³⁷ Rappelons que les étudiants étaient souvent très âgés pour diverses raisons, voir plus haut ce qui a été dit des collèges parisiens. Ignace de Loyola commença ses études au Collège de Montaigu alors qu'il avait près de quarante ans.

³⁸ Noël du Fail (1520 – 1591), *Disputes entre Lupolde et Eutrapel*, in les *Contes et discours d'Eutrapel*, chap. XXVI p. 301. Ed. par J.M. Guichard, Paris 1842. cité aussi par Quicherat avec une variante : *ferratis passibus*. op.cit. p.76 .

³⁹ voir plus loin : les notes sur la vie de Ramus, Pierre de la Ramée fit ainsi ses études, Guillaume Postel fut domestique de John Buchanan à Sainte-Barbe

de la porte du collège, (unique, conformément aux règlements de l'Université), dont l'importance atteignit des proportions sans égales et qui était le seul à connaître tout le monde et à savoir tout ce qui se passait dans le collège. Les principaux veillaient à le choisir intelligent, vigilant, incorruptible, et doué d'une poigne vigoureuse pour mater les insurrections.

Les régents (sauf un petit nombre sans ambition et passionnés par leur métier), n'exerçaient que pour subvenir aux frais de leurs études. Avec une dispense, ils pouvaient commencer à enseigner à dix-huit ans et arrêtaient avant trente ans. Ils étaient donc relativement très jeunes et très proches de leurs élèves.

Leur contrat d'enseignement était annuel. Le principal s'engageait à leur fournir le vivre et le couvert. Ils ne touchèrent en plus un petit salaire, qu'au temps de François Ier. Leur revenu était seulement la rétribution versée par les élèves, directement, deux fois par an. Ces jours-là les maîtres organisaient à leurs frais un grand dîner avec leurs élèves, accompagné de symphonies de harpes et de flûtes. Ces fêtes ayant toujours lieu le lundi, on les appelait les *Grands Lundis*, au XVIe siècle elles portèrent le nom de *Minervalia*. Les lendemains et surlendemains, la fête continuait, les collégiens achevant de vider leurs bourses pour rendre à leurs maîtres, cette politesse.

Tout cela créait des liens, renforcés par la commensalité des portionistes, et par la communauté de *nation* (province ou ville d'origine). Chaque professeur constituait un véritable clan avec ses élèves dont il se faisait le protecteur, cabalant avec eux contre le principal et devenant leur complice au cours des révoltes et émeutes. S'il était congédié ou changeait de collège, il emmenait souvent avec lui ses élèves martinets ou portionistes.

L'enseignement étant essentiellement oral, les exercices avaient lieu sous la surveillance, soit des régents, soit des bacheliers ou licenciés, pour qui cela représentait un entraînement pour leurs propres examens. Ces "auxiliaires" malgré le règlement de l'Université qui leur imposait la "loi de dénonciation réciproque" (code scolastique) étaient peu portés à dénoncer les infractions de leurs condisciples.

QUESTIONS DE DISCIPLINE

Le régime des collèges avait nettement amélioré les mœurs des *escholiers* dont les rixes avaient au cours des siècles précédents couvert la montagne Sainte-Geneviève de blessés et de morts. Thurot, décrit ainsi ces débordements ⁴⁰ : *ils fréquentaient les cabarets et les mauvais lieux, rançonnaient impitoyablement les nouveaux venus appelés béjaunes, ils commettaient des crimes qui conduisent aujourd'hui au bagne. Ils s'associaient aux truands et aux malfaiteurs, battaient le pavé en armes, pendant la nuit, violaient, assassinaient, volaient avec effraction. Les fêtes célébrées par les Nations en l'honneur de leurs patrons, au lieu d'être une occasion d'édification, n'étaient qu'une provocation à l'ivrognerie et à la débauche. Les étudiants parcouraient les rues de Paris en armes, troublaient de leurs cris le repos du bourgeois paisible, maltrahaient le passant inoffensif. En 1276, ils jouèrent même aux dés sur les autels des églises. Le prévôt emprisonnait souvent, et quelquefois exécutait malgré les privilèges ... L'Université demandait justice, cessait les leçons et les sermons ; on lui faisait droit ; on rendait les coupables à la justice ecclésiastique, qui les traitait avec sa mollesse ordinaire. Ils ne recevaient que le fouet, quand ils avaient mérité la corde. En effet, les écoliers comme les clercs, ne dépendaient que de la justice ecclésiastique qui ne se montrait sévère que pour les hérétiques et autres mécréants. Les maîtres et les chefs des Nations se chargeaient de réclamer les étudiants arrêtés par la police et le Recteur, si ce privilège n'était pas respecté, interdisait tous les cours et offices religieux.*

Néanmoins, comme dit Quicherat, *il restait encore dans les caractères un fond d'emportement et d'indomptable sauvagerie qui se manifestait dans les querelles et dans les jeux. Si les mêlées sous les yeux des maîtres n'allaient plus jusqu'au sang ; hors les murs du collège, elles se finissaient souvent par des coups de couteau.*

⁴⁰ Thurot, *De l'organisation de l'enseignement dans l'Université de Paris* p. 40.

À l'intérieur, subsistaient les mauvais traitements, infligés aux nouveaux ou *béjaunes* (becs-jaunes) et tolérés plus ou moins sous prétexte de tradition. Les élèves éalisaient un *abbé des béjaunes* pour présider à ces brimades ou béjaunisations ⁴¹.

Autre occasion d'excès en tous genres : les farces jouées dans la grande salle ou la cour des collèges à toutes les fêtes du calendrier universitaire. On invitait les collégiens du voisinage et les bourgeois de la ville. Les grands composaient la pièce et tous les collégiens se cotisaient pour payer les frais de représentation allant jusqu'à vendre leurs habits et leurs livres pour se procurer l'argent nécessaire. Le livret de la farce devait avoir reçu l'approbation des maîtres, mais à la représentation, les collégiens improvisaient insolences et obscénités ⁴².

Pourtant la discipline était féroce, mais la pétulance était plus forte que la crainte. Les châtiments corporels étaient le principal moyen d'obtenir assiduité et obéissance. Tout régent montait en chaire, muni de la *férule* et châtiât lui-même et fréquemment les actes de dissipation, de paresse ou de simples erreurs dans la récitation des leçons ⁴³, Quicherat nous en donne comme exemple le dialogue suivant (traduit du latin), tiré des œuvres de Vives, entre un magister et son élève ⁴⁴. La scène se passe à Sainte-Barbe, Luis Vives et son collègue Gaspard Lax ⁴⁵ étant entrés dans la classe, le professeur en chaire veut leur en faire les honneurs en interrogeant son meilleur élève :

Le Maître : Enfant, dis-moi en quel mois mourut Virgile?

L'Elève : Au mois de septembre, mon maître.

M. : En quel endroit?

E. : A Brindes.

M. : Quel jour de Septembre ?.

E. : Le 9 des calendes.

M. : Drôle, veux-tu me deshonorer devant ces messieurs? Avance-moi ma férule, retrousse ta manche et tend la main pour avoir dit le 9, au lieu du 10.

Pour les délits plus graves : parler français (et non latin), mentir, jurer, injurier, frapper, ne pas dénoncer de tels actes si on en avait été témoin, c'était le fouet et l'exposition au réfectoire ⁴⁶.

Jusqu'en plein milieu du XVI^e siècle l'enseignement était très proche de ce que l'on a dit de celui des collèges du Moyen Âge et de la caricature qu'en donne Rabelais dans Pantagruel et Gargantua ⁴⁷. Le témoignage le plus fidèle est celui de Montaigne ⁴⁸ qui nous parle de sa vie au Collège de Navarre à Bordeaux en termes très critiques ⁴⁹.

Il le qualifie de *geôle de jeunesse captive* et le poète Jean Le Blanc ⁵⁰, écolier à Lisieux, vers 1560 évoque le martyre des collégiens :

⁴¹Ducange (Charles du Fresne, seigneur de) *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis* (1678) aux mots : *Beanus, Bejannare, Bejaunium*. Cité par Quicherat op.cit.p.80.

⁴²DuBoulay, *Histoire Université de Paris* tome V, p.782.

⁴³Une allusion de Montaigne nous éclaire sur cette sévérité : *il en fut foité, tout ainsi que nous sommes en vos vilages pour avoir oublié le premier Aoriste de tupto* (je frappe, verbe modèle de la grammaire grecque, et jeu de mot avec fouetter). Le motif est vraiment sans aucune importance. Montaigne, *Essais*, Livre I, cap. XXV, ed. Garnier, p. 152.

⁴⁴Voir plus loin un autre extrait de ce même dialogue

⁴⁵ Gaspar Lax de Sarenina (1487-1560) théologien et mathématicien, fut professeur à Montaigu (1509-1516) où il eut Juan Luis Vives comme élève puis comme collègue.

⁴⁶Erasme, *Colloquia*, dialogue intitulé : *Euntes in ludum litterarium*.

⁴⁷ voir même chapitre un peu plus loin.

⁴⁸ *Essais* (1.28): *De l'Institution des Enfants*.

⁴⁹Voir aussi : P.Porteau, *Montaigne et la vie pédagogique de son temps*, thèse, Paris 1935, (in 8°), 330 p. R. Muchembled, *L'enseignement protestant au XVI^e siècle* in *Information Historique* N°4 de 1970.

⁵⁰ In : *Annales poétiques*, Paris, 1779, tomes XI et XII.

*Le fouet pernicieux dont une main pédante
S'arme cruellement et qui chargé de noeuds,
Aprement hérissé d' aiguillons bourgeonneux
Et couvert à grand tort d'une belle verdure,
Fait répandre le sang de la chair la plus dure*

.....
*Quelle horreur quand le sang des fesses rouges raie
Quand la cuisse découvre encore mainte plaie,
Quand les membres, écrits d'un infâme bouleau,
Ne peuvent discerner d'avec le sang, la peau*⁵¹.

Quant à la propreté, c'était dans les collèges un principe louable plutôt qu'une pratique rigoureuse. Sauf la chaire du professeur, les classes n'avaient ni bancs ni sièges d'aucune sorte ; le sol était jonché de paille en hiver et d'herbe fraîche en été. Les élèves devaient se vautrer sur cette litière en signe d'humilité⁵². Leur uniforme, une robe longue serrée à la taille par une courroie, ramassait les ordures et couvrait la saleté des corps. À titre d'exemple, le règlement interdisait au réfectoire de porter la main à son bonnet tant était grande la crainte de ce qui pouvait se trouver dessous. De là, la renommée proverbiale de la *crasse des collèges*.

Il ne faut pas croire que la situation de tous les collèges était uniforme. Lacouture⁵³ oppose à juste titre les deux collèges où le fondateur des Jésuites, Loyola (il avait alors une quarantaine d'années), fit ses études successivement. *Du Boulay résume ainsi le principe qui prévaut : "Meurtrir la chair pour mieux graver les choses dans l'esprit et dans le cœur" . Ce principe barbare n'était pas appliqué partout avec une égale rigueur. Pédagogue légendaire mais encore ignoré de lui-même, Iñigo de Loyola peut faire l'expérience tour à tour du modèle le plus implacable au collège de Montaigu et, au collège Sainte-Barbe, d'adaptations relativement modernistes ou humanisantes, qui inspireront sa méthode. Tout semble s'être ligué, l'histoire, la topographie, les personnages, pour dresser face à face Montaigu et Sainte-Barbe, les deux collèges les plus antithétiques, les plus antinomiques. Philosophie, théologie, discipline, principes d'éducation et d'hygiène, tout oppose l'un à l'autre, comme la scolastique à l'humanisme, et, avec d'autant plus de virulence qu'ils sont voisins, imbriqués l'un dans l'autre, enjambant ici et là la misérable rue aux Chiens.*

Sur le collège de Montaigu se sont déversés à peu près tous les sarcasmes que pouvait inventer le siècle de Luther et de Rabelais. Le suave Érasme qui y avait passé l'année 1495, avait gardé un souvenir horrifié de ce "collège vinaigre". Dans les "Colloques", il relate cet échange : "Tu viens de Montaigu, la tête couverte de lauriers ? - Non, de poux..." Rabelais qui y fut aussi, parle du "collège de pouillerie" et traite son recteur, Pierre Tempête ("horride tempestas"), de grand fouetteur d'enfants.

Quant à la pédagogie de ce collège, il la résume par la personnalité de deux recteurs successifs⁵⁴ : *Jan Standonk, mort en odeur de quasi sainteté (il avait la réputation de convertir les hérétiques à l'heure du bûcher), et qui semblait n'avoir pour règle que de faire payer aux adolescents la misère et les épreuves de sa propre jeunesse. Ce "saint" avait entrepris de régénérer la jeunesse par la mortification, et les "pauvres" par de particulières humiliations : le crâne rasé, harnachés d'un froc à capuchon qui les faisait surnommer "capettes", voués au rôle de domestiques à toutes mains, ils devaient tenir les yeux baissés, au bas de la classe, et vivaient dans un enclos à part, sous l'autorité d'un "père" distinct du principal. Loyola en fait ne connut que le second : Noël Beda procureur, grand fournisseur de bûchers ... comme si son rôle de syndic de*

⁵¹in Albert-Marie.Schmidt, *Etudes sur le XVI e siècle*, A. Michel Paris 1967 p.264. Les poèmes de Jean Le Blanc ont été publiés in *Annales poétiques, Paris, 1779, tomes XI et XII* (XVIIe siècle).

⁵²"Ut occasio superbiae a juvenibus secludatur". Statut de 1452, dans Du Boulay, op.cit. p.572.

⁵³ Lacouture, *Jésuites*, tome 1 pp. 58 à 60.

⁵⁴ id

la faculté de théologie ne suffisait pas à inspirer la terreur, il s'était fait nommer principal de Montaigu. C'est un personnage qu'on dirait sorti d'une très horripilante chronique des temps révolus. Entre mille sarcasmes que suscitait son intolérance, on retenait qu'Érasme, en ses "Colloques", ne l'appelait jamais que "bêta" - au risque d'attirer les flammes du bûcher où le théologastre rêvait de le hisser, ce Quasimodo de l'intégrisme scolastique

En dépit de ces conditions atroces, les écoliers de Montaigu arrivaient quand même à apprendre suffisamment de latin et de grammaire latine pour pouvoir suivre, comme le fera Loyola, les cours du collège d'"en-face", Sainte-Barbe qu'il appelait le "collège des arts" et où enseignait Mathurin Cordier que nous retrouverons comme principal à Nevers. Sur Montaigu, il faut lire aussi les textes de celui qui avec Érasme et Budé fut un fondateur de l'Humanisme, Jean Louis Vivès qui étudia aussi dans ce collège ⁵⁵.

L'EMPLOI DU TEMPS

Voici à titre d'exemple l'emploi du temps d'un jour ordinaire

Réveil à 4 h. du matin (en été), (5h. en hiver).

5 h. : 1ère leçon (1 h.)

6 h. : messe, déjeuner (un petit pain), repos.

8 h. à 10 h. : grande classe

10h. à 11 h. : exercices.

11 h. : dîner au réfectoire

12 h. : interrogation sur les leçons du matin.

14 h. : repos : lecture publique d'une œuvre de poète ou orateur.

15 h. à 17 h. : classe

17 h. : exercices d'application.

18 h. : souper.

19 h. à 20 h. : interrogations.

20 h. : office dans la chapelle : Salut.

21 h. : Couvre-feu. (à 23 h. pour les maîtres et élèves autorisés).

Récréations : le mardi et le jeudi après 17 h. : jeux ou promenade.

Jours de fêtes : occupés par des "dévotions" et "leçons d'agrément" (hors programme)

Fin août : cérémonie de clôture de l'année *scholastique* : présentation par les élèves de manuscrits ou poèmes dans la cour du collège sur des draps tendus. Parfois, remises de petites récompenses.

Congés d'été : les *Vendanges* : mois de septembre. Le terme *vacances* est réservé à l'Université où elles durent les trois mois d'été.

Explication de cet emploi du temps.

La cloche sonnait à quatre heures du matin et un élève de la première classe de philosophie faisait le tour des chambres pour presser les traînardes et allumer les chandelles ⁵⁶. À cinq heures commençait la première leçon d'une heure. Puis on allait à la messe, après celle-ci, déjeuner d'un petit pain sortant du four, suivi d'un temps de repos. De huit à dix : grande classe du matin, suivie d'exercices jusqu'à onze heures. Dîner au réfectoire : une table pour le principal et les régents, entourée des tables pour les élèves, chacune présidée par un serviteur de semaine ou *architriclin* qui portait en signe d'autorité sa serviette nouée sous le menton. Le repas, un plat de viande et un plat de légumes durait une heure. Au commencement et à la fin, on lisait un chapitre de la Bible ou d'une vie de saint. Il s'achevait par une action de grâce dite par le chapelain qui rappelait la

⁵⁵J.L.Vivès, *Exercitatio linguae latinae*, notamment chap. intitulé *Refectio Scholastica*.

⁵⁶pour cette partie nous suivons le cap.X de Quicherat op.cit.pp.83 à 92.

mémoire des fondateurs et bienfaiteurs du collège. Le principal profitait de cette occasion pour ses admonestations publiques et pour annoncer les corrections exemplaires.

Après le repas, à midi donc, interrogation sur les leçons du matin, puis repos d'une heure, rempli par la lecture publique de quelque poète ou orateur *de peur que le diable ne trouve l'homme en oisiveté*⁵⁷; classe de trois à cinq puis exercices sur cette leçon pendant une heure. Le souper était servi à six heures et durait une heure. Nouvelle séance d'interrogation pendant une heure, office dans la chapelle (le salut) puis coucher. Le couvre-feu était sonné à neuf heures. Les maîtres et les élèves autorisés pouvaient laisser brûler leur chandelle jusqu'à onze heures.

Les récréations au sens propre n'avaient lieu que le mardi et le jeudi où les élèves, après les cours du soir pouvaient jouer, ou étaient conduits en promenade. La plupart des fêtes quoique très nombreuses se passaient en exercices de dévotion et en leçons "d'agrément" sur des sujets extérieurs au programme. (Les autres étaient l'occasion des farces dont nous avons parlé plus haut). Les enfants ne rentraient chez leurs parents que pour le mois de septembre : *les vendanges*, le terme de vacances était réservé pour la cessation des cours et des examens des Facultés supérieures pendant les trois mois d'été.

À titre d'illustration, voici le récit du début de la journée d'un collégien au XVI^e siècle. Ce récit se présente sous la forme d'un dialogue entre le *Maître* et *l'Enfant*⁵⁸

*Le Maître*⁵⁹ : *À quelle heure vous estes*⁶⁰ *vous éveillé ce matin ?*

L'Enfant : *Avant le jour : je ne sçay à quelle heure*

M. Qui vous a éveillé ?

*E. Le réveilleur*⁶¹ *de la semaine est venu avec sa lanterne, il a heurté fort à la porte de ma chambre, quelqu'un a ouvert, & l'éveilleur a allumé notre chandelle, & il a crié bien haut, tout le monde s'est éveillé*

M. dites moy par ordre tout ce que vous avez fait depuis ce temps-là, jusqu'à ce que vous ayez achevé de déjeuner.....

E. Estant éveillé, je me suis levé du lit, j'ay mis ma camisole avec mon pourpoint, je me suis assis sur une escabelle, j'ay mis mon haut de chausse & mes bas, je me suis chaussé, j'ay lié mon haut de chausse avec des éguillettes à mon pourpoint ; j'ay lié mes bas avec des jaretières sur le genoüil ; j'ay mis ma ceinture, je me suis bien peigné, j'ay mis mon chapeau, j'ai mis ma robe, ensuite je suis sorty de la chambre, j'ai descendu en bas, j'ai pissé dans la cour contre la muraille, j'ay pris de l'eau fraîche au seau, j'ay lavé mes mains & mon visage. Cependant on a sonné la Prière & la Messe avec la petite cloche, on s'assemble en particulier dans la salle, nous prions Dieu ensemble, nous recevons l'un après l'autre nôtre déjeuner du Cuisinier ; nous déjeunons dans la salle estant assis en repos, sans bruit & sans causerie ; j'ai adverty en amy ceux qui causoient, qui badinoient, & qui disoient des paroles inutiles, & ceux que j'ay veu immodestes ; ceux qui n'ont pas voulu obéir à mon avertissement, je l'ay dit à l'Observateur⁶², afin qu'il les marque.

M. N'y avoit-il personne qui prist garde à vous, pendant que vous déjeuniez ?

E. Monsieur le sous-Maître

M. Que faisoit-il cependant ?

E. Il se promenoit au milieu de la sale, tenant un Livre en ses mains & avertissant souvent l'Observateur de marquer ceux qui causoient mal à propos.

⁵⁷"ne diabolus hominem inveniat otiosum" : Robert Goulet, *Heptadogma seu Septem pro erigendo gymnasio documenta*. cap. IV cité par Quicherat, op.cit.p.84. Cet *Heptadogma* est la dernière partie du *Compendium*. De Robert Goulet. Voir titre complet dans la Bibliographie.

⁵⁸ in: *Les Colloques de Mathurin Cordier, divisés en quatre livres traduits de latin en françois... par Gabriel Chapuis Paris 1586, Livre II, Colloque LIV, pp. 208 à 215.*

⁵⁹ ce terme est la traduction de Paedagogus, il désigne le régent ou professeur ou pédagogue.

⁶⁰ nous respectons l'orthographe de l'édition de 1586 dans ce texte.

⁶¹ un élève de la classe supérieure, philosophie, chargé de réveiller toutes les chambres (en latin : excitator).

⁶² de même, un élève de la classe de philosophie était chargé de surveiller les élèves pendant leurs heures de repos ou d'exercices et de noter les paresseux ou ceux qui se dissipaient. (en latin : observator).

M. *N'est-il pas permis de dire un seul mot ?*

E. *Oüy, il est permis. Mais on a accoustumé de marquer ceux qui causent mal à propos, & long temps, & sans utilité, & qui disent beaucoup de paroles ; au reste, tout le monde peut s'entretenir de choses agréables, bonnes & honnestes, pourveu néantmoins que cela se face modestement, sans crier & sans disputer.....*

M. *Continuez donc à nous raconter le reste par ordre.*

E. *Tandis que nous achevons de déjeûner, on sonne le dernier coup. Chacun prend ses livres⁶³, nous allons dans la salle commune, on lit le Catalogue à l'ordinaire : ceux qui sont présents répondent à leur nom, je réponds aussi : on marque les absents dans le catalogue ; après qu'on a achevé de lire ce catalogue, Monsieur⁶⁴ monte dans la chaire pour faire la prière, il nous ordonne d'y estre attentifs & en suite il l'a fait publiquement ; estant achevée il nous dit de prendre chacun notre compagnon, on s'assemble, je viens avec les autres, je m'assis à ma place, Monsieur s'informe des absents en entrant, en suite il s'assit dans sa chaire & il dit de lire le texte de la leçon, nous le lisons trois à trois, comme nous avons accoustumé tous les jours. Après il nous fait expliquer, quelcun des moins sçavans lisent un à un, & nous nous expliquons trois à trois par cœur, hormis celui qui dit auparavant le texte ; enfin, Monsieur demande la signification françoise des paroles : les plus sçavans à qui il s'adresse particulièrement, répondent, & moy je réponds aussi après qu'il me l'a commandé : il loüe ceux qui ont bien répondu, du nombre desquels je suis quelquefois sans me vanter. Il commande de faire par ordre les parties d'oraison⁶⁵, selon les règles de la Grammaire ; enfin il prescrit publiquement ce qu'on doit faire après disner. Après huit heures sonnées, il commande la prière, laquelle estant faite, il nous avertit de bien faire nostre devoir, puis il nous renvoie, il nous regarde sortir par ordre & sans bruit, & nous nous en allons tout gais.*

Comme on le voit, il s'agit de l'emploi du temps entre quatre ou cinq heures du matin et huit heures, où commence la première classe du matin. Les élèves révisent la leçon de la veille, ils doivent la restituer par cœur, seuls, ou par groupes de deux ou trois, ainsi que les explications, l'exposition et l'argumentation ou questions, comme expliqué ci après.

Ce dialogue, écrit en latin, est en fait, une leçon pratique de langue. Il fallait en effet que les élèves n'utilisent au collège que le latin, aussi bien pour s'exprimer en classe, qu'entre eux, pendant les récréations. Ils devaient donc apprendre tous les mots utiles, même les plus triviaux. Maturin Cordier, comme l'avait fait, Érasme, imagina donc une série de dialogues d'une à deux pages, permettant un apprentissage progressif de tout le vocabulaire pratique. Les élèves les apprenaient par cœur et les jouaient entre eux, pour se familiariser avec cette langue. Pour leur faciliter le travail, Cordier fut le premier à accompagner ses textes latins d'une traduction dans une édition bi-lingue. C'était une méthode « vivante » d'apprentissage du latin. Ce manuel est, pour nous, une mine de renseignements sur la vie dans les collèges et sur la société du XVIe siècle.

LA PÉDAGOGIE

Il faut bien comprendre qu'au moyen âge, la notion de science se confondait avec celle d'autorité. Il n'était pas question d'apprendre des connaissances en dehors de la lecture et du commentaire des œuvres des auteurs autorisés. La leçon était donc une lecture commentée de ces textes. Le professeur *lisait et les élèves écoutaient*. Le maître donc, lisait à haute voix l'œuvre au programme, en accompagnant cette lecture, page par page et même mot par mot, de deux développements successifs : l'*exposition* et l'*argumentation* ou *questions* ; la première consistait à montrer les raisons et les conséquences de chaque partie du texte et de chaque phrase ou terme employé par l'auteur ; les questions faisaient apparaître les propositions susceptibles d'être interprétées ou discutées en deux sens contraires et on résolvait les difficultés par des syllogismes permettant de conclure par l'affirmative ou la négative (*pro* ou *contra*).

⁶³ Il s'agit en fait des "cahiers" sur lesquels les écoliers notaient les leçons.

⁶⁴ ce mot est ici la traduction de Magister, il désigne en fait le Principal du collège.

⁶⁵ il s'agit d'expliquer la construction des phrases (oraisons) selon les règles de syntaxe.

L'exposition et l'argumentation ne devaient pas être lues, mais abondamment débitées par les maîtres qui prêtaient serment de ne jamais écrire ni lire leurs commentaires : précaution prise par l'Université pour les obliger à préparer leurs leçons. La plupart des élèves ne possédant pas le livre étudié en classe devaient retenir de mémoire ou à l'aide de notes partielles, prises sur leurs "livres" (comme on l'a vu plus haut), non seulement le texte mais aussi les commentaires. Au cours du XVe siècle, malgré leur serment, les professeurs finirent par dicter les points principaux de leur enseignement du jour. Cette pratique autorisée par le Cardinal d'Estouteville en 1452 fut institutionnalisée dans le règlement de 1491 qui décida que la petite classe du matin serait consacrée à cette dictée, mais cela ne représentait que peu de choses, puisqu'à Paris en 1502, la ration de papier assignée à chaque élève pour ces dictées n'était que de trois feuilles par semaine ⁶⁶

Comme les élèves devaient pratiquement apprendre par cœur les textes et les commentaires, deux sortes d'exercices étaient pratiqués : la *réparation* et la *dispute*. La première consistait à se recorder mutuellement (par groupes de deux ou de trois comme on l'a vu plus haut) la leçon entendue jusqu'à ce qu'ils puissent la répéter tous, à peu près dans les mêmes termes ⁶⁷. Dans les disputes, ils argumentaient deux à deux sur les questions posées par le maître, l'un argumentant *pro* et l'autre *contra* ⁶⁸. Un élève de la classe de philosophie (l'Observateur noté plus haut) était là pour les corriger, surveiller les débats et noter les paresseux.

La dispute était l'exercice majeur et devenait de plus en plus importante au fil des études. En plus des disputes quotidiennes dans les classes, il y en avait une, en commun, dans la grande salle du collège, tous les samedis soir et veilles de fêtes carillonnées : (*jours aristotéliques*). Les candidats bacheliers disputaient un mois entier, au Collège, en guise de préparation et après l'examen de *bachelerie*, disputaient encore pendant un mois, publiquement, dans la rue du Fouarre. Pendant la préparation de la maîtrise, qui durait un an, les étudiants ne faisaient que cela (sur la logique, la dialectique, la géométrie et l'astronomie).

Cette pédagogie développait certes des qualités oratoires, mais formait des ergoteurs et des outrecuidants plutôt que des penseurs et des savants. Voilà pourquoi elle sera sévèrement critiquée par les humanistes des XVe et XVIe siècles qui préconisèrent à la place, des exercices écrits de composition sur des sujets donnés. Déjà on avait introduit de courtes compositions en vers ou en prose, mais jamais plus d'une fois par semaine, et à faire pendant la classe, en manière d'improvisation.

Les exercices écrits étant ainsi réduits à très peu de choses, le mérite des élèves ne pouvait se juger qu'à leurs réponses aux interrogations orales et à leur assurance dans les disputes. Il n'y avait donc aucun classement officiel. La seule ambition des écoliers était de briller aux examens et de recevoir les grades universitaires. Cependant, fin août, juste avant les "vacances" des "vendanges", une cérémonie publique clôturait les cours et les enfants présentaient au public, accrochées sur des draps blancs, des pages d'écriture, ou des pièces de vers, ou autres compositions. Il y avait même parfois un concours après lequel étaient distribuées des récompenses. La pratique des compositions écrites et des distributions de prix ne se développera que plus tard sous l'influence des Jésuites.

⁶⁶Félibien, Histoire de Paris, tome III p.727 cité par Quicherat id. p.87.

⁶⁷Rabelais fait une excellente caricature de cette méthode dans *Gargantua* : le précepteur de son héros, Maistre Thubal Holoferne ... *lui aprint sa charte (alphabet collé sur un morceau de carton) si bien qu'il la disoit par cueur au rebours; et il y fut cinq ans et troys mois.*cap.XIV, ed. Livre de Poche, p.141.

⁶⁸Même remarque, le précepteur de *Gargantua* luy leugt "*De modis significandi*", avecques les commens (commentaires) de Hurtebise... *et un tas d'aultres, et y fut plus de dix huyt ans et unze moys. Et le sceut si bien que au coupelaud (mis à l'épreuve), il le rendoit par cueur à revers, et prouvoit sus ses doigtz à sa mère que "de modis significandi non erat scientia"*(que les "modes de signifier", formes de discours, n'étaient pas de la science), bel exemple de l'inanité des sujets de "disputes".

Pour donner une idée du peu d'intérêt des sujets de "disputes" dans les classes voici quelques passages d'une interrogation d'un élève (le meilleur de la classe) par son professeur, d'après Luis Vives. Le début de cette interrogation a été cité plus haut ⁶⁹.

-le Maître : *Salluste, au commencement de son Catilina a-t-il écrit omneis homines ou omnis homines ?.*

-l'Éleve : *L'opinion générale est qu'il a mis omnis, mais moi je suis d'avis qu'il a pu écrire omneis et qu'il faut orthographier, contre l'habitude des imprimeurs, omneis par ei, et non par un i simple.*

-M.: *Comment s'appelait le frère de Rémus et comment avait-il la barbe ?.*

-E.: *Les uns, mon maître, disent qu'il s'appelait Romulus, d'autres Romus, d'où le nom de Roma, mais que par terme d'affection on le nomma du diminutif de Romulus. Lorsqu'il allait à la guerre, il n'avait pas de barbe; mais il en portait une longue en temps de paix. C'est ainsi qu'il est représenté en couleur sur les Tite-Live imprimés à Venise.*

-M.: *Comment Alexandre se releva-t-il, lorsqu'il tomba par terre en touchant pour la première fois le sol de l'Asie ?.*

-E.: *En s'appuyant sur ses mains et en levant la tête.*

Rabelais en caricaturant ce type de questions invente des sujets de dispute qui ne sont guère plus stupides que ceux-ci ⁷⁰.

Même en faisant la part de la caricature et de la moquerie de J.L.Vivès ⁷¹ qui est l'un des humanistes réformateurs dont nous avons parlé plus haut, cette interrogation nous donne cependant une bonne idée de la futilité et de la puérilité des sujets de disputes de cette époque.

LES EXAMENS : BACCALAURÉAT, MAÎTRISE

Pour donner une idée de ces examens, prenons l'exemple de Loyola ⁷². Cet exemple est d'autant plus justifié que son séjour comme étudiant à Paris se situe au cours de cette décennie qui va de 1525 à 1536, que Lacouture a bien raison de qualifier de prodigieuse, et qui marque le temps fort de la Renaissance française. Décennie marquée par la polémique (1525) entre Erasme (*De libro arbitrio*) et Luther (*De servo arbitrio*) sur la liberté de l'homme, tiraillé entre sa nature et son libre arbitre d'une part, et la toute puissance divine et sa grâce d'autre part ; la création du Collège des trois langues (grec, latin et hébreux), futur Collège de France, par François Ier (1530) ; la diffusion du premier livre de Rabelais : *Pantagruel* (1532) et la publication de l' *Institution de la religion chrétienne* de Jean Calvin (1536).

Loyola donc passa l'examen du baccalauréat en mars 1532, après plus de trois ans d'études au Collège Sainte-Barbe (précédées d'une année à Montaigu). Il avait alors quarante et un ans (il était né en 1491 et était arrivé à Paris le 2 février 1528). Il se présenta en l'abbaye de Sainte-Geneviève devant un jury de quatre examinateurs, un par nation. L'unique épreuve ou "déterminance" consiste à *determinare quaestionem*, soutenir une argumentation sur une question donnée. Il fut reçu trentième sur une centaine de candidats. La coutume voulait que tout "bachelier" ou "déterminant" fût son succès en offrant une sorte de banquet. On disait "*prendre la pierre*". Il en coûtait un écu d'or au lauréat, ce qui pour l'époque était beaucoup.

Pour la maîtrise, il y avait en plus, des taxes et épices à payer à divers notables de l'université, sans parler des festivités à offrir aux étudiants ⁷³. *L'épreuve finale en vue de la maîtrise comportait deux examens : l'un privé ou "in cameris", le "quodlibetarius", c'est-à-dire portant sur n'importe quoi, "au hasard de la fourchette" de l'examineur, qui se déroulait dans l'église Saint-Julien-le-Pauvre ; l'autre public, à Sainte-Geneviève, devant un jury présidé par le chancelier de l'université. Puis, à une date fixée par le recteur, les lauréats étaient réunis revêtus du costume de*

⁶⁹J.L.Vivès, *Dialogus qui Sapiens inscribitur*. cité par Quicherat id. p.88.

⁷⁰voir note plus bas.

⁷¹ sur Vivès voir note dans chapitre sur les idées pédagogiques au XVIe siècle.

⁷² Nous suivons Lacouture op. cit. pp. 72 à 74

⁷³ id. pp. 73 et 74

cérémonie et conduits devant le même chancelier qui leur donnait, avec la "licence", sa bénédiction apostolique.

Iñigo de Loyola reçut l'une et l'autre à Sainte-Geneviève, le 13 mars 1533, écrivant à sa bienfaitrice de Barcelone, Inès Pascual : "J'ai reçu, ce carême, le titre de maître et j'ai été forcé de dépenser en cette circonstance bien plus que je ne voulais et pouvais, de sorte que je suis tombé par là dans un grand embarras"...

L'université n'accordait le titre de maître ès arts et les privilèges afférents, qu'à ceux qui se faisaient agréer par la corporation des maîtres au cours d'une cérémonie solennelle dite "inceptio" (ou commencement). Après avoir prêté serment de respecter les droits, statuts et libertés de leur faculté et de leur "nation", les récipiendaires se rendaient en procession à l'école de la rue du Fouarre où ils devaient présenter une argumentation analogue à celle qui leur avait été imposée pour la licence. Ils recevaient enfin le bonnet carré ou "birettum"⁷⁴, insigne de la dignité de "maître ès arts" - que Loyola devait désormais porter jusqu'à la mort, ne dédaignant pas d'être par tous, appelé "maître".

Du Boulay fait très finement observer que la licence, ou pouvoir d'enseigner, était conférée par le chancelier au nom de l'Eglise qui, de ce fait, contrôlait le fond de l'enseignement ; la maîtrise n'étant que l'agrégation à un corps constitué d'où dépendait l'administration des écoles devait donc être conférée par ce corps, c'est-à-dire par l'université.

On a plusieurs fois parlé des "nations", rappelons que les étudiants et professeurs, à la faculté des arts de l'Université de Paris, étaient divisés en quatre "nations" ; Normandie (Normands et Manceaux), Picardie (Picards Artésiens et Wallons), Allemagne ou Angleterre (Germaines, Flamands, Anglais et Ecosais) et France (Parisiens, méridionaux, Italiens, Espagnols, Portugais, Turcs et Egyptiens).

Cette Université comptait au début du seizième siècle, environ 12 000 étudiants, dont une moitié d'étrangers⁷⁵. Thurot a pu faire une estimation de ses effectifs à la fin du XV^e siècle⁷⁶. Pour la Nation de France, environ 390 ; Nation de Picardie, environ 177 ; Nation de Normandie, même nombre ; Nation Anglaise, environ 60 ; soit un total d'environ 804 étudiants. Selon lui *il est probable que le nombre des étudiants était moindre au XIV^e siècle*. Il y aurait donc eu une augmentation considérable des effectifs en quelques années. C'était une république de professeurs composée de quatre facultés - de théologie, de médecine, de droit et des "arts" (que nous nommerions aujourd'hui des lettres et des sciences). Un doyen était à la tête de chaque faculté, un procureur à la tête de chaque nation⁷⁷.

Quant au recteur de l'université, qui gouvernait la faculté des arts tout entière et en même temps l'Université, il était élu parmi les maîtres de la faculté des arts qui avait le pas sur les trois autres, fruit de l'évolution provoquée par les progrès de l'humanisme. Les affaires courantes étaient traitées à son tribunal où il siégeait, assisté des chefs des nations et de ceux des facultés, les affaires extraordinaires se traitaient en assemblées générales qu'il présidait. On élisait un maître jeune, en qui l'âge n'eût pas mis trop de circonspection comme le précise Quicherat : *Il devait être changé tous les trois mois, sans qu'aucune considération de mérite ni prétexte d'intérêt public pût le faire réélire, car comme on voulait avoir en lui un chef et non un maître, on jugeait prudent de ne pas le continuer au pouvoir, de peur qu'il n'en prît le goût*⁷⁸.

Donc, la faculté des arts seule contribuait à l'élection du recteur, élection à deux degrés. Les maîtres choisissaient quatre électeurs, un de chaque nation, qui désignaient dans la journée le nouveau recteur, *un professeur recommandé par son enseignement et par sa bonne conduite*. Dès

⁷⁴ la "barrette" sera un signe distinctif des jésuites. Lacouture reproduit page 74 (op. cit.) le diplôme remis à Loyola le 14 mai 1534

⁷⁵ de 5 000 à 30 000 suivant les auteurs.

⁷⁶ Thurot op. cit. p. 41, note.

⁷⁷ pour les détails de ce paragraphe et des suivants, nous suivons Quicherat, op. cit., tome 1, pp.54 et suivantes, id pour les citations.

⁷⁸ cette disposition tomba en désuétude peu à peu car nous verrons que, par exemple, le nivernais Tixier de Ravisy ou Rollin à qui nous consacrons plus loin une étude, furent réélus plusieurs fois de suite.

sa nomination, son prédécesseur lui mettait *le béret sur la tête, la mante fourrée d'hermine sur les épaules et en écharpe un sac de velours où était le sceau de l'Université avec les clefs de la caisse commune.*

Alors, un jeune homme dont l'unique fortune était souvent les habits qu'il avait sur le corps, devenait non seulement l'arbitre de ses consorts mais encore un personnage important dans l'Etat. S'il était appelé au Parlement, il siégeait à côté des barons, s'il mourait dans l'exercice de ses fonctions, il était enterré à Saint-Denis avec les rois, si les privilèges du corps avaient été violés, il pouvait suspendre à la fois les exercices scolaires et la prédication, c'est-à-dire jeter l'émeute dans la ville et le trouble dans les consciences.

LA MOQUERIE RABELAISIENNE

Rabelais dans son *Gargantua*, se moque abondamment de cette pédagogie, et tourne en dérision plusieurs ouvrages utilisés dans les collèges ⁷⁹, comme le *De modis significandi*, manuel de grammaire attribué soit à saint Thomas d'Aquin, soit à Duns Scot, très répandu au Moyen Âge et cité par Erasme comme un des ouvrages qui abrutissent la jeunesse ⁸⁰, de même que le *Liber derivationum* de Hugutio de Pise, le lexique des mots latins de racine grecque de Everard de Béthune, le *Doctrinale puerorum* d'Alexandre de Villedieu tous trois du XIII^e siècle, sans oublier le *De octo partibus orationis* (des huit parties du discours), le *Quid est*, manuel sous forme de questions et de réponses, le *De moribus in mensa servandis* (des manières à observer à table), manuel de civilité sous forme de distiques, de Sulpicio de Veroli, le *De quatuor virtutibus cardinalibus* (des quatre vertus cardinales) de l'évêque Martin de Braga dit *Seneca* (VI^e siècle), le *Miroir de la vraie pénitence avec commentaire* du moine florentin Passavanti (XIV^e siècle.), et le *Dormi secure* (dors en paix), recueil de sermons types (cité également avec ironie par Henri Estienne ⁸¹), tous en usage au début du XVI^e siècle et violemment critiqués par tous les humanistes.

Quant-aux "disputes de collèges", Rabelais les parodie dans son *Gargantua* ⁸²:

-Qui fut premier, soif ou beuverye?

-Soif car qui eust beu sans soif durant le temps de innocence ?

-Beuverye, car privatio presupponit habitum ⁸³. *Je suis clerc.*

Foecundi calices quem non fecere disertum ? ⁸⁴

Dans son *Pantagruel*, il se moque du latin macaronique que parlaient étudiants et collégiens même hors des cours ainsi que du jargon latinisé qu'ils employaient quand ils prétendaient parler français ⁸⁵. Ce qui était d'autant plus ridicule que le français devenait une langue majeure et gagnait du terrain partout. De même Geoffroy Tory ⁸⁶, grammairien de Bourges, raillait les *Escumeurs de latin* et citait comme exemple de ridicule, la phrase, reprise par Rabelais, : *Nous despumons la verbocination latiale, et comme verisimiles amorabonds, captions la bénévolence de l'omnijuge, omniforme et omnigène sexe féminin* ⁸⁷.

⁷⁹Rabelais, *Gargantua* cap.XIV, *Comment Gargantua fut institué par un sophiste, en lettres latines*, ed. Livre-de-poche pp.138 à143

⁸⁰Erasme, *De utilitate Colloquiorum*.

⁸¹Henri Estienne, *Apologie d'Acrodote*. (selon Quicherat).

⁸²Rabelais, *Gargantua*, cap.V, *Les propos des bien ivres*. ed.cit p.69.

⁸³formule juridique : la privation suppose la possession, ici cela devient une plaisanterie : la soif suppose l'habitude de boire : parodie des argumentations parfois farfelues des élèves de collège.

⁸⁴Quel est celui que les coupes bien remplies n'ont pas rendu éloquent ? . Citation d'Horace (*Épîtres*, I, 5, vers 19) et plaisanterie sur le calice : vase sacré servant à la messe. Moquerie à l'égard de l'abus des citations et références.

⁸⁵Rabelais, *Pantagruel*, cap.VI, *Comment Pantagruel rencontra un Limosin qui contrefaisoit le langaige François*, ed.cit.pp. 87 à 99.

⁸⁶Geoffroy Tory, *Champfleury*, 1529.

Il se moquait aussi des maîtres en les ridiculisant comme dans *Gargantua* aux chapitres XIX : *La harangue de maistre Janotus de Bragmardo faicte à Gargantua pour recouvrer les cloches*, et XX : *Comment le sophiste emporta son drap, et comment il eut procès contre les aultres maistres*, beaux exemples d'argumentation complètement abracadabrante dont tout le monde connaît la fameuse preuve centrale de la première :

Ça ! je vous prouve que me les doibvez bailler. Ego sic argumentor :

*Omnis clocha clochabilis, in clocherio clochando, clochans clochativo clochare facit clochabiliter clochantes. Parisius habet clochas. Ergo gluc*⁸⁸.

Rabelais dresse un bilan caricatural de cet enseignement. Après plus de quarante années passées à ses études et alors que ses maîtres "sophistes" déclarent *Gargantua aussi sage qu'oncques puis ne fourneames nous*, son père ne peut que constater *que vrayement il estudioit très bien et y mettoit tout son temps*, mais que malgré ses efforts et sa bonne volonté, *en rien ne prouffitoit et, que pis est, en devenoit fou, niays, tout resveux et rassoté*. Mis en compétition avec Eudemon (un jeune page d'une douzaine d'années qui n'avait étudié que deux ans avec Ponocrates, prototype des nouveaux pédagogues), et alors que celui-ci, *(tant bien testonné, tant bien tiré, tant bien espouseté, tant honneste en son maintien, que trop mieux ressembloit quelque petit angelot qu'un homme)*, n'a aucune peine à improviser un discours à son adresse, *avecques gestes tant propres, prononciation tant distincte, voix tant éloquente et languaige tant aorné et bien latin, que mieulx ressembloit un Gracchus, un Ciceron ou un Emilius du temps passé qu'un jouvenceau de ce siècle*, le pauvre *Gargantua se print à plorer comme une vache et se cachoit le visaige de son bonnet, et ne fut possible de tirer de luy une parolle non plus qu'un pet d'un asne mort*⁸⁹.

Et Rabelais en conclut *que mieulx luy vauldroit rien n'apprendre que telz livres sous telz precepteurs aprendre, car leur sçavoir n'estoit que besterie et leur sapience n'estoit que mouffles* (stupidités, riens) *abastardisant les bons et nobles esperitz et corrompent toute fleur de jeunesse*

⁹⁰.

LA CRITIQUE DE MONTAIGNE

Plus sérieusement, Montaigne fait une critique moins caricaturale mais non moins féroce de cet enseignement dans ses *Essais* et notamment aux chapitres XXV (*Du pédantisme*) et XXVI (*De l'institution des enfans*) du Livre I.

Rappelant le proverbe du moyen âge : *magis magnos clericos non sunt magis magnos sapientes*,⁹¹ il explique le mépris dont sont l'objet les pédants⁹² et les magisters, par *leur mauvaie façon de se prendre aux sciences; et qu'à la mode dequoy nous sommes instruits, il n'est pas merveille si ny les escoliers, ny les maistres n'en deviennent pas plus habiles, quoy qu'ils s'y facent plus doctes. De vray, le soing et la despence de nos pères ne vise qu'à nous meubler la teste de science ; du jugement et de la vertu peu de nouvelles*.⁹³ Ce "bourrage de crane" est une des principales critiques de Montaigne : érudition stupide, sans aucune utilité pour la formation de l'esprit du jugement et du caractère. *Nous ne travaillons qu'à remplir la memoire, et laissons*

⁸⁷Nous écumons la langue du Latium, et comme des amoureux vraisemblables, nous cherchons à capter la bienveillance de l'omnijuge, omniforme et omn créateur sexe féminin.

⁸⁸op.cit., cap. XIX, ed. cit. p. 169.

⁸⁹ Rabelais *Gargantua*, cap. XV éd. cit. pp. 145/147.

⁹⁰ id. p 145.

⁹¹ Les plus grands clercs ne sont pas les plus sages, cité également par Rabelais, *Gargantua*, cap. XXXIX, ed. cit. p. 315 et par Mathurin Régnier (*Satire III*), qui le traduit : les plus grands clercs ne sont pas les plus fins.

⁹² maîtres d'école, précepteurs. Le mot pédant, de l'italien : pedante désigne au sens classique le maître d'école, il est en effet caractéristique qu'il ait pris un sens péjoratif ainsi que ses dérivés : pédantesque et pédantisme (titre du chap XXV). Montaigne cite comme *tesmoing, nostre bon du Bellay : "Mais je hay par sur tout un sçavoir pedantesque"* : *Regrets, Sonnet LXVIII*.

⁹³ op.cit., ed. Garnier, tome I p. 144.

l'entendement et la conscience vuide... ainsi nos pedantes vont pillotant la science dans les livres, et ne la logent qu'au bout de leurs lèvres, pour la dégorger seulement et la mettre au vent... Mais, qui pis est, leurs escoliers... ne s'en nourrissent et alimentent non plus; ains elle passe de main en main, pour cette seule fin d'en faire parade, d'en entretenir autrui...

Devant cette faillite du système scolaire, Montaigne reprenant en somme les conclusions de Rabelais, affirme : *j'aymeroy aussi cher que mon escolier eut passé le temps à jouer à la paume; au moins le corps en seroit plus allegre. Voyez le revenir de là, après quinze ou seze ans employez... Tout ce que vous y reconnoissez d'avantage, c'est que son Latin et son Grec l'ont rendu plus fier et plus outrecuidé qu'il n'estoit party de la maison. Il en devoit rapporter l'ame pleine, il ne l'en rapporte que bouffie; et l'a seulement enflée au lieu de la grossir. Pour lui l'enseignement est une véritable escroquerie car : ces maistres icy ⁹⁴... non seulement n'amendent point ce qu'on leur commet ⁹⁵,... mais l'empirent et se font payer de l'avoir empiré ⁹⁶. Il les traite de scavanteaux et de "lettreferits"... comme si vous disiez "lettre-ferus" : ausquels les lettres ont donné un coup de marteau, comme on dit ⁹⁷. Il les accuse de ne rien comprendre, ni eux-mêmes ni les autres, d'avoir la mémoire assez pleine, mais le jugement entièrement creux ⁹⁸.*

Lui aussi dénonce le mauvais recrutement des maîtres qui n'enseignent que dans un but lucratif, se retirant de la profession *avant que d'en avoir prins le goût*, alors que n'y restent *que les gens de basse fortune qui y questent des moyens à vivre* ⁹⁹. Cette opinion recoupe parfaitement ce que dit Quicherat des régents de collège.

Quant au régime même des collèges, il n'a pas de mots assez durs pour les condamner : *je ne veux pas qu'on emprisonne ce garçon. Je ne veux pas qu'on l'abandonne à l'humeur melancholique d'un furieux maistre d'escole. Je ne veux pas corrompre son esprit à le tenir à la gehene et au travail, à la mode des autres, quatorze ou quinze heures par jour, comme un portefaix ¹⁰⁰ ... À la vérité, nous voyons encores qu'il n'est rien de si gentil que les petits enfans en France... J'ay oui tenir à gens d'entendement que ces collèges où on les envoie... les abrutissent ainsi.*

Pour la discipline, il demande une sévère douceur : *Au lieu de convier les enfans aux lettres, on ne leur présente, à la vérité, que horreur et cruauté. Otez moy la violence et la force; il n'est rien à mon advis qui abastardisse et estourdisse si fort une nature bien née... cette police de la plus part de noz colleges m'a tousjours despleu ... C'est une vraye geaule de jeunesse captive. On la rend desbauchée, l'en punissant avant qu'elle le soit... vous n'oyez que cris et d'enfans suppliciez, et de maistres enyvrez en leur cholere. Quelle maniere pour esveiller l'appetit envers leur leçon, à ces tendres ames craintives, de les y guider d'une troigne effroyable, les mains armées de fouets ?... Combien leurs classes seroient plus decemment jonchées de fleurs et de feuilles que de tronçons d'osier ¹⁰¹ sanglants ! ¹⁰².*

Son bilan personnel est plutôt négatif. Bien que Montaigne ait été envoyé *environ mes six ans, au college de Guienne* ¹⁰³, *très-florissant pour lors, et le meilleur de France* et que son père ait pris

⁹⁴ il les compare aux sophistes (que Platon attaque violemment, notamment dans le *Ménon*, XXVIII), et c'est ce terme que Rabelais emploie pour désigner les magisters moyennageux.

⁹⁵ ne rendent pas meilleur ce qu'on leur confie.

⁹⁶ op.cit, p.147.

⁹⁷ id.,p.148.

⁹⁸ Id.

⁹⁹ id.,pp.150/151.

¹⁰⁰ op.cit, cap. XXVI, p.176.

¹⁰¹ les verges étaient des faisceaux de branches d'osier. Rappelons que, mise à part la chaire magistrale, il n'y avait pas de meubles dans la salle dont le sol était couvert de paille en hiver et d'"herbe" (du foin ?) en été.

¹⁰² op.cit.,pp. 178/179.

¹⁰³ à Bordeaux. Le principal était André de Govéa ou Gouvéa, né à Béja en Portugal, qui dirigea ce collège de 1534 à 1547 et le quitta pour enseigner à l'Université de Coïmbre où le suivirent deux de ses régents : Buchanan et Grouchy. Montaigne cite les deux premiers à la fin de l'essai XXVI.(voir plus loin). André de Govéa avait commencé à enseigner à Paris au Collège Sainte-Barbe auprès de son oncle, Jacques de Gouvéa l'Ancien qui en était devenu le principal en 1520 et grâce à l'appui du roi du Portugal, Jean III, l'avait ouvert aux étudiants

soin de lui *choisir des precepteurs de chambre suffisans* ¹⁰⁴, et d'exiger des aménagements au régime du collège en sa faveur... *tant y a que c'estoit tousjours college. Mon Latin s'abastardit incontinent.* En fait sa première éducation chez ses parents (avant six ans) avait été si bonne (il parlait couramment latin, n'ayant été entouré dès sa naissance que de gens s'exprimant uniquement en cette langue suivant l'ordre de son père), qu'il sauta dès son arrivée au collège toutes les premières classes et termina ses études à l'âge de treize ans mais avoue-t-il, *à la vérité sans aucun fruict que je puisse à present mettre en compte* ¹⁰⁵. Il reconnaît cependant avoir beaucoup lu et des œuvres importantes, grâce à l'intelligence de son précepteur, ce qui n'est pas à mettre au profit du collège, car dit-il, s'il n'avait eu l'habileté de le laisser lire à sa guise, *je n'eusse raporté du college que la haine des livres comme fait quasi toute nostre noblesse.*

Il y a seulement un point positif dans cette éducation selon Montaigne c'est la pratique du théâtre au collège. Dès l'âge de douze ans, dit-il, *j'ai soustenu les premiers personnages és tragédies latines de Bucanan, de Guerente et de Muret, qui se représenterent en nostre college de Guienne avec dignité. En cela, Andreas Goveanus, nostre principal, comme en toutes autres parties de sa charge, fut sans comparaison le plus grand principal de France.*

Rien à voir avec les farces montées par les collégiens dont nous parle Quicherat et qui servaient de défoulement aux insolences et grossièretés des élèves. Ces pièces de théâtre en latin¹⁰⁶, comédies, tragédies ou drames sacrés, souvent écrites par les régents eux-mêmes pour leurs élèves, ne permettaient point les plaisanteries de mauvais goût. Un nivernais, Tixier de Ravisy (Ravisius Textor), né à Saint-Saulge ou plus vraisemblablement à Ravisy-en-Bazois vers 1480, étudiant au Collège de Navarre à Paris, professeur dans ce même collège à vingt ans, vers 1500, et élu recteur de l'Université la même année ou vers 1510, mort sans doute en 1524, écrivit justement toute une série de pièces "de collège" de 1500 à 1520 environ, qui furent jouées non seulement à Navarre, mais après leur édition en 1536, dans de nombreux collèges ¹⁰⁷.

Mis à part ces bons souvenirs, le jugement de Montaigne sur les collèges reste négatif, c'est pourquoi dans son projet pédagogique pour le fils de Diane de Foix : *De l'éducation des enfans*, il préconisera l'éducation par un précepteur, à la maison, et avec un programme tout à fait original.

Muchembled résume ainsi le cursus des études ¹⁰⁸ : *La scolarité dure une quinzaine d'années. On ne cherche guère à cultiver chez l'élève les qualités du cœur ou les dons de l'esprit, mais on le noie dans le verbalisme et on l'astreint à un labeur épuisant, 14 à 15 heures par jour. Les collèges qui foisonnent vers 1550 dispensent donc une culture générale faite d'habitudes d'esprit et de notions plus approfondies nommées trivium. Le quadrivium, négligé dans ces écoles de latinité, n'a qu'une place assez restreinte dans le cycle des études, ce qui fait écrire à Ramus ¹⁰⁹ dans ses avertissements en 1562 : Les arts mathématiques, qui sont les premières des sciences libérales, n'ont aucun lieu en l'école des arts libéraux.*

portugais venus faire leurs études à Paris. Trois autres neveux de Jacques de Gouvéa l'Ancien, Martial, Antoine et Jacques "Junior", furent des professeurs illustres parmi huit autres de leurs parents qui tous étudièrent et enseignèrent à Paris. (Quicherat op.cit. tome I cap. XV et XVI) .

¹⁰⁴ son statut était donc celui des caméristes, (voir plus haut).

¹⁰⁵ op.cit, pp. 189/190.

¹⁰⁶ voir plus loin le chapitre consacré au théâtre dans les collèges et lycées.

¹⁰⁷ L.Massebieau, *De Ravisi Textoris Comoediis seu de comoediis collegiorum in Gallia (Praesertim ineunte sexto decimo saeculo)*, Paris Thèse de doctorat, J.Bonhoure ed. 1878. Voir aussi : Maurice Mignon, *Etudes de Littérature Nivernaise* Ophrys Gap1946 ; pp. 9 à 34 : *Jean Tixier de Ravisy*.

¹⁰⁸ Muchembled, op.cit. p.155.

¹⁰⁹ voir note sur Ramus (Pierre de la Ramée) dans le chapitre suivant.